



# Étude de potentiel archéologique préhistorique



## LES ENVIRONS DU LAC NOMINIQUE

ethnoscop

OCTOBRE 2005

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

### **DIRECTION DE L'ÉTUDE :**

#### **Municipalité de Nominique**

Robert Charrette, directeur général

Louise Pecllet-Rochon, conseillère

#### **Les Gardiens du patrimoine archéologique et du développement socio-économique de la vallée de la Rouge**

Sylvie Constantin, présidente

Sylvain Généreux, vice-président

### **RÉALISATION :**

#### **Ethnoscop inc.**

Jean Poirier, coordonnateur et géomorphologue

Roland Tremblay, archéologue préhistorien

Liliane Carle, géographe cartographe

Armelle Ménard, chargée d'édition

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PARTICIPANTS .....	i
TABLE DES MATIÈRES.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	iii
TABLEAU .....	iv
LISTE DES PLANS.....	iv
1.0 <b>MANDAT</b> .....	1
2.0 <b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	1
2.1 ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE .....	1
3.0 <b>ÉTAT DES CONNAISSANCES</b> .....	5
3.1 PAYSAGE NATUREL ANCIEN .....	5
3.1.1 Contexte chronologique .....	5
3.1.2 Contexte paléogéographique .....	5
3.2 OCCUPATION HUMAINE .....	7
3.2.1 Cadre culturel.....	7
3.2.2 Sites connus et trouvailles fortuites répertoriées dans la région.....	9
4.0 <b>POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE</b> .....	26
5.0 <b>RECOMMANDATIONS</b> .....	35
OUVRAGES DE RÉFÉRENCE.....	38

Illustration de la page couverture :

Le petit lac Nomingue, de la baie Larivière vers l'est-nord-est. À gauche de la photo et à l'horizon, la Roche du Capitaine (photo J. Poirier, le 18 octobre 2005).

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Hache de traite française retrouvée au Camp Nominique	.....14
Figure 2	Pointe à pédoncule de l'Archaïque post-laurentien retrouvée au Camp Nominique	.....15
Figure 3	Pointe à pédoncule de l'Archaïque laurentien retrouvée au Camp Nominique	.....15
Figure 4	Fragment de petite hache retrouvée au Camp Nominique	.....16
Figure 5	Outil bouchardé et poli, possiblement une hache, retrouvé au Camp Nominique	.....16
Figure 6	Tesson de poterie décorée à la cordelette datant du Sylvicole moyen tardif, retrouvé au Camp Nominique	.....17
Figure 7	Journée de sensibilisation à la gare de Nominique, le 4 juin 2005	.....18
Figure 8	Journée de sensibilisation à la gare de Nominique, le 4 juin 2005	.....18
Figure 9	Herminette retrouvée à Sainte-Véronique	.....20
Figure 10	Hache retrouvée à l'embouchure du ruisseau Jourdain	.....22
Figure 11	Couteau retrouvé à l'embouchure du ruisseau Jourdain	.....22
Figure 12	Biface retrouvé à l'embouchure du ruisseau Jourdain	.....22
Figure 13	Ébauche retrouvée à l'embouchure du ruisseau Jourdain	.....23

## **TABLEAU**

Tableau 1	Zones à potentiel archéologique préhistorique	.....27
-----------	---	---------

## **LISTE DES PLANS**

Plan 1	Localisation de l'aire d'étude avec l'emplacement des données archéologiques connues	.....11
Plan 2	L'emplacement de certaines des trouvailles sur le terrain du Camp Nomingue (d'après un dessin fourni par Peter Van Wagner)	.....13
Plan 3	Les zones à potentiel archéologique préhistorique	en pochette

## 1.0 MANDAT

En janvier 2005, soucieuse de préserver son patrimoine archéologique et pilotée par *Les gardiens du patrimoine archéologique et du développement socio-économique de la vallée de la Rouge*, la municipalité de Nominique confiait à la firme Ethnoscop le mandat de produire une étude de potentiel archéologique préhistorique dans les environs du lac Nominique. Cette étude servira aux élus municipaux à prendre des décisions éclairées concernant les lieux qui possèdent la plus forte probabilité de contenir la preuve d'une occupation humaine ancienne et sera à l'amont d'un inventaire, de fouilles et de mise en valeur orchestrés par rapport à la science mais aussi par rapport aux différentes contingences. Cette étude sera éventuellement complétée par une étude du potentiel archéologique historique.

## 2.0 MÉTHODOLOGIE

### 2.1 ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

La période préhistorique correspond à l'époque qui précède l'apparition de documents écrits. Pour le Québec, elle fait référence aux populations amérindiennes qui ont précédé l'arrivée des premiers Européens dans la vallée du Saint-Laurent. Pour délimiter des zones où existe une probabilité de retrouver des traces d'une occupation humaine au cours de la période préhistorique, l'étude de potentiel se concentre sur deux volets.

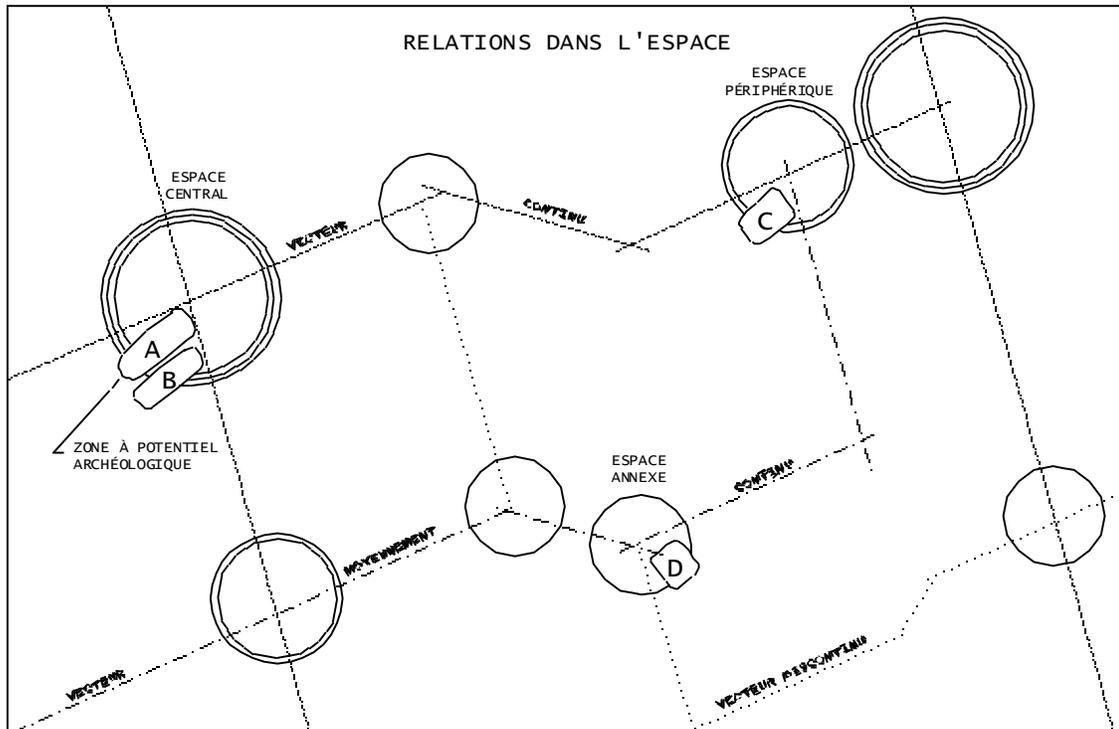
- Une cueillette des données concernant l'évolution du paysage naturel dont l'objectif est de mettre en contexte temporel (géochronologie) et spatial (topologie) la zone d'étude. Cet exercice permet de connaître l'habitabilité du secteur visé et sa place dans un espace plus vaste.
- L'élaboration d'un cadre culturel qui puise en anthropologie les données sur les populations amérindiennes dont on pourrait s'attendre à retrouver des traces. Ce volet inclut les sites archéologiques connus à proximité de la zone d'étude, au moment de l'analyse.

Ces deux étapes permettent de construire une dérivation archéologique basée sur la photo-interprétation. Ici, les zones à potentiel archéologique sont délimitées pour produire des espaces concrets. Les formes du paysage servent donc à circonscrire des espaces présentant des qualités d'accueil pour des populations humaines.

Le cadrage dans l'espace fait appel à la topologie mathématique. La géomorphologie structurale permet de découvrir le schéma géométrique sur lequel se calque le territoire et la topologie permet ensuite de traduire ce schéma en réseau spatial. Ce dernier possède des antennes (des *vecteurs d'appropriation*) ainsi que des espaces de convergence situés au croisement de ces antennes. Cette analyse propose donc de relativiser l'importance de la zone d'étude par rapport à un ensemble régional plus vaste et permet aussi, à l'intérieur de cette même zone

d'étude, d'identifier des points chauds du réseau. Pour se familiariser avec les mécanismes de l'analyse topologique et bien comprendre la pondération que suggère le graphe, voici quelques explications :

## LA TOPOLOGIE MATHÉMATIQUE



Le graphe topologique prend forme autour des premiers indices fournis par la géomorphologie structurale tout en imitant sa méthodologie : ce ne sont pas les limites entre les différents espaces qui sont retenues, mais plutôt les relations entre ces espaces. Ces relations peuvent se faire par contiguïté ou par des axes naturels de communication qui agissent comme des antennes entre les composantes.

Or, ces multiples relations peuvent devenir très complexes : ce qui nous importe de savoir c'est, par exemple, la relation entre quatre espaces, soit les zones A, B, C et D (voir figure ci-dessus). A pourrait être relié à B par contiguïté et à C par une vallée inondée par un cours d'eau navigable; B pourrait être relié à C en traversant A et/ou par une série de vallons en échelons, vallons dont les profils longitudinaux sont relativement réguliers. On pourrait retrouver l'espace D à la convergence de ces derniers vallons et d'un vecteur dont le profil longitudinal serait encore plus « discontinu ». D serait en communication avec A, B et C par un vecteur « moyennement continu », mais également en communication avec l'espace C par un vecteur « discontinu » et un segment du vecteur « continu ». Deux séries de variables dépendantes sont donc mises en jeu en même temps : la position relative des espaces et le type de communication qui, le cas échéant, les relie. Si le nombre de possibilités est déjà grand avec quatre espaces et trois catégories de vecteurs de

communication, la complexité de l'échiquier devient difficile à concevoir avec mille espaces...

C'est ici qu'intervient la topologie mathématique : elle concrétise ces interconnexions en nous permettant de les cartographier sous forme de réseau et l'archéologie emprunte à la topologie les concepts de « segment » et de « point ». Évidemment, ces derniers prennent une autre signification; les segments deviennent des vecteurs d'appropriation plus ou moins continus selon la régularité de leur profil longitudinal et les points sont associés à des espaces stratégiques dont l'importance varie en fonction de l'étendue territoriale à laquelle ils donnent accès.

Ainsi, le graphe topologique dessine un espace théorique qui suppose une lecture particulière de l'information : les vecteurs d'appropriation sont symbolisés par des lignes dont la trame illustre la plus ou moins grande continuité du profil longitudinal de l'axe. Chaque ligne doit être perçue comme une droite inscrite au centre de l'axe; sa largeur n'est donc pas concrète mais symbolique.

Les lieux de convergence sont représentés par des cercles. Cette géométrie suggère en soi un espace dont les limites sont abstraites.

En langage topologique, le graphe que nous produisons est considéré comme un graphe formel, c'est-à-dire un réseau abstrait d'interrelations qui s'appuie sur un espace concret, par opposition à un graphe conditionnel qui ne traite que du réseau d'interrelations déconnecté de l'espace territorial. Le graphe topologique suit des règles de construction très strictes et propose l'emploi d'un vocabulaire particulier. Un glossaire est donc nécessaire pour préciser le sens qui est donné à une expression.

#### VECTEUR D'APPROPRIATION

Correspond à un axe entre les différents espaces (centraux, périphériques et annexes). *Vecteur* a été choisi dans son sens premier, celui de « conducteur »; ceci suppose un segment de droite sur lequel on peut faire une opération mathématique, c'est-à-dire une abstraction. Il correspond en partie à un « axe de circulation » dans la mesure où il se définit comme étant le premier choix pour circuler d'un espace à un autre, mais « circulation » porte à confusion : en effet, il peut ne faire référence qu'à la circulation « concrète » sans englober la circulation « abstraite », celle des idées par exemple. *Appropriation* vient justement appuyer cette abstraction. Ici le « a- » est employé dans le sens grec de la négation; comme dans « apolitique », appropriation est une négation de la propriété. Il désigne donc, non pas un contrôle du territoire par la valeur d'échange, par le contrôle sur la rente foncière, mais plutôt un contrôle du territoire par la connaissance. Le vecteur d'appropriation suppose donc un échange symbolique entre la nature et la culture.

Ce vecteur est catégorisé à l'aide de critères géomorphologiques reliés à son profil longitudinal. Ainsi, il pourra être :

-*continu* : la régularité du profil longitudinal l'associe à des surfaces gisantes; dans la plupart des cas, cette recherche se localise le long de talwegs, le plan d'eau répondant le mieux à cette horizontalité.

-*moyennement continu* : le profil est légèrement ondulant. Comme son nom l'indique, la caractéristique principale de ce vecteur est de le situer entre les deux autres, avec une prédominance vers le vecteur continu.

-*discontinu* : dessine un tracé souvent abstrait, qui rejoint quelquefois les talwegs de petits ruisseaux ou suit d'autres fois une ligne d'interfluve. Il représente toujours le trajet le moins accidenté dans un espace relativement morcelé.

#### ESPACE CENTRAL

Espace à la convergence d'au moins deux vecteurs continus. Cet espace permet donc l'accessibilité à un vaste territoire.

#### ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

Espace à la convergence d'un vecteur continu et d'un vecteur moyennement continu. Comme son nom l'indique, cet espace gravite autour d'un espace central, mais il peut également se rattacher à plus d'un espace central selon l'importance et l'organisation des vecteurs d'appropriation qui le traversent.

#### ESPACE ANNEXE

Espace qui se définit par la rencontre d'un vecteur continu ou moyennement continu et d'un vecteur discontinu. Cet espace donne accès à un territoire plus restreint.

S'ajoutent à ces définitions, des règles qui permettent au graphe topologique de transcender le réseau hydrographique et qui lui donnent son autonomie propre par rapport au croquis géomorphologique :

1. Tout vecteur continu doit commencer par un espace central et se terminer par un espace central.
2. Tout vecteur moyennement continu doit commencer par un espace périphérique et se terminer par un espace périphérique.
3. Tout vecteur discontinu doit commencer par un espace annexe et se terminer par un espace annexe.

## 3.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES

### 3.1 PAYSAGE NATUREL ANCIEN

#### 3.1.1 Contexte chronologique

Il y a environ 10 500 ans, le lac Nominique est encore couvert par la glace de l'inlandsis laurentidien. La moraine de Saint-Narcisse témoigne de sa position et même de sa courte réanvancée. En effet, ce cordon morainique s'est mis en place au front du glacier et parcourt le rebord des hautes terres des Laurentides. Cette moraine suit une ligne qui traverse l'Outaouais juste au nord de l'île des Allumettes pour rejoindre le Saint-Laurent dans la région de Charlevoix. Entre ces deux points, le front glaciaire passe au sud du lac Simon, à environ 60 kilomètres au sud du lac Nominique; il passe ensuite à la hauteur de Saint-Faustin, au sud de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, puis au niveau de Saint-Narcisse, à l'est de la rivière Saint-Maurice (Occhietti, 1980, 150). Vers 10 000 ans AA<sup>1</sup>, le front glaciaire passe à Maniwaki (au sud-ouest de Mont-Laurier), au nord de La Tuque et à Métabetchouane.

C'est sûrement près de ce moment, entre 10 500 et 9 500 ans AA, que se mettent en place les formes fini-glaciaires qu'on retrouve sur l'ensemble du territoire constitué par la cuvette<sup>2</sup> du lac Nominique. Sous les langues de glace qui occupaient les vallées de la rivière Rouge, du ruisseau Jourdain et de la rivière Sagouay, se mettent en place eskers<sup>3</sup> et kames<sup>4</sup> qu'on retrouve partout dans ces vallées.

Vers 9 000 ans, le front glaciaire passe à Saint-Félicien et la cuvette du réservoir Gouin est inondé par les débuts du lac proglaciaire Ojibway. Si l'aire d'étude était déglacée à l'époque, il est certain qu'entre 9 000 et 8 000 ans AA, au moment où le front glaciaire passait au niveau de Chibougamau, cette cuvette, alimentée par les trois vallées des rivières Rouge, Jourdain et Sagouay, devait être en grande partie inondée. L'éphémérité d'un lac proglaciaire causé par la présence possible de barrages morainiques qui ont cédé plus tard et par le gauchissement vers le nord de la surface en réponse à une perte du poids du glacier, est discutable. Mais ce qui est certain c'est qu'il y a 5 000 ans, le régime des eaux ressemble à l'actuel et que le niveau du lac Nominique était à peu près semblable au niveau actuel, dans la mesure où il ne semble pas avoir connu de barrages anthropiques importants.

#### 3.1.2 Contexte paléogéographique

À la préhistoire, le lac Nominique n'était pas n'importe où dans l'espace. Placé directement sur une autoroute avant terme, il constituait même une plaque tournante

---

<sup>1</sup> Avant Aujourd'hui

<sup>2</sup> Creux topographique qui a la forme d'un bassin fermé.

<sup>3</sup> Forme fini-glaciaire qui propose un tracé sinueux et qui est reliée à une construction alluviale étroite et à pentes raides, très allongée dans le sens de la progression de l'inlandsis. Attribuée au remblaiement de tunnels sous-glaciaires par des eaux de fonte chargées de matériaux. La morphoscopie de ces matériaux est très arrondie et certains blocs sont parfaitement isodiamétriques.

<sup>4</sup> Colline de graviers typique des marges glaciaires.

permettant de rejoindre le nord et le sud du territoire par des vallées importantes. À l'époque, ces vecteurs constituaient souvent des chemins préférentiels; non seulement ils étaient souvent navigables, mais, au-delà des saisons, ils correspondaient à des points de repère essentiels dans un paysage changeant.

Vers le nord, le lac est relié, via un vecteur continu emprunté surtout par la rivière Rouge, avec le lac Kempt. Ce dernier étant lui-même en contact avec le lac Saint-Jean à l'est et avec le réservoir Gouin et le lac Mistassini, au nord.

Vers le sud, trois choix s'offrent pour rejoindre l'Outaouais et donc le golfe du Saint-Laurent vers l'est et les Grands Lacs vers l'ouest. D'abord, il y a le vecteur qui rejoint par une série de lacs allongés, la rivière de la Petite Nation et qui aboutit à l'espace central de Plaisance; le deuxième chemin suit le vecteur qui correspond à la vallée de la rivière Rouge jusqu'à l'espace central de Calumet; finalement, le troisième vecteur est emprunté par la rivière du Nord. Il bifurque vers l'est pour revenir à l'espace central de Carillon.

Appliquée à l'échelle du 1 : 20 000, l'analyse topologique cible l'espace central du lac Nominique à la rencontre de ces quatre vecteurs soit au droit de la rivière Nominique. S'ajoutent au pivot de cette plaque tournante, deux espaces périphériques. Le premier se localise au nord du Grand lac Nominique, à l'endroit du ruisseau Jourdain; dans ce cas, le vecteur moyennement continu établit une relation avec le réservoir Kiamika. Le second se situe au nord du Petit lac Nominique, à la confluence de la rivière Saguy et court-circuite le vecteur continu emprunté par la rivière du Lièvre, à la hauteur de Mont-Laurier.

Finalement, autour de ces deux lacs se retrouvent trois espaces annexes. Le premier donne dans le Grand lac Nominique; il encercle les deux pointes qui existent entre les baies Kanenda et des Fillion. Le second, comme le troisième, pointe le rivage du Petit lac Nominique. Il encercle la baie des Beaubien alors que l'autre entoure la baie Beaudry. Deux de ces espaces rejoignent la vallée de la rivière Rouge entre l'Annonciation et Labelle, alors que celui de la baie des Beaubien rejoint le vecteur continu de la Petite Nation.

## 3.2 OCCUPATION HUMAINE

### 3.2.1 Cadre culturel

Le Bouclier canadien a été peuplé par les groupes humains dès que les conditions environnementales ont rendu le territoire habitable. Comme on vient de le voir, il a d'abord fallu que cette portion du continent se libère graduellement de la calotte glacière qui la recouvrait au cours de la dernière glaciation. Le territoire au nord du lac Lampsilis<sup>5</sup> était habitable au cours de l'épisode paléoindien récent il y a environ de 10 000 à 8000 ans avant aujourd'hui (Gagné 1998: 46-48; Gogo 1961; Kennedy 1976; Watson 1999a; Wright 1980) toutefois aucun site ne permet à ce jour de confirmer la présence humaine dans les Basses et Hautes Laurentides. Or quelques indices typologiques disséminés ailleurs sur le Bouclier canadien suggèrent de possibles pénétrations vers le nord à la fin de cette épisode, mais la preuve n'a toujours pas été appuyée par des datations (Côté 1998; Laliberté 1993; Martijn 1985; Ribes et Klimov 1974).

La plus grande partie de la période Archaïque reste également méconnue, jusqu'à l'Archaïque laurentien, soit entre environ 6000 AA et 4000 AA. À ce moment, des groupes de chasseurs-cueilleurs circulent souvent dans la région entre l'Outaouais et le Saint-Maurice comme le démontrent quelques sites archéologiques situés à l'intérieur des terres au nord du Saint-Laurent (Gagné 1999; Laliberté 1993; Laurin 1989; Marois et Ribes 1975; Plourde 2005; Ribes 1964; 1969, Ribes et Klimov 1974). Sur la rivière Outaouais, on retrouve en grande proximité l'un de l'autre deux des plus importants sites de l'Archaïque laurentien de tout le nord-est américain, soit le site de l'île Morisson, daté de la phase Brewerton (de 5000 à 4000 ans avant aujourd'hui) et le site de l'île aux Allumettes, daté de la phase Vergennes (de 6000 à 5000 ans avant aujourd'hui) (Clermont et Chapdelaine 1998; Clermont *et al.* 2003). Ces deux sites témoignent déjà avec éloquence de l'importance de la vallée de l'Outaouais, d'où rayonnent les groupes en empruntant les nombreux axes riverains vers l'intérieur des Laurentides.

La présence humaine de la région se poursuivra également tout au cours de la période Sylvicole, d'abord au Sylvicole inférieur avec quelques indices sporadiques et peu substantiels (par ex. Ethnoscop 1988, Ribes et Klimov 1974, Tremblay 2005). Puis, de façon plus visible au Sylvicole moyen, tant à l'intérieur des terres que sur les rives des grands cours d'eau (par ex. Chapdelaine 1990, Ethnoscop 1987, 1989; Gagné 1999, 2000; Laliberté 1993; 1999; Laurin 1989, Ribes et Klimov 1974, Watson 1999b). Enfin, la présence humaine au Sylvicole supérieur est moins bien documentée archéologiquement. À cette époque, la vallée du Saint-Laurent et le sud ontarien jusqu'aux rives du lac Huron voit le développement de l'horticulture et de la sédentarité chez les groupes iroquoiens et également chez les groupes algonquiens méridionaux. Les contrées plus nordiques du Bouclier canadien, habitées par des locuteurs de langues algonquiennes, continueront d'être le

---

<sup>5</sup> Le lac Lampsilis est l'étendue d'eau douce qui, vers 10 000 ans avant aujourd'hui, succède à la mer de Champlain qui recouvrait depuis environ 2000 ans la plaine de Montréal.

domaine du nomadisme. À la frontière de ces deux modes de vie, une certaine relation d'entraide entre les horticulteurs les plus septentrionaux et leurs voisins chasseurs-cueilleurs s'instaurera autour d'un approvisionnement mutuel aux ressources exclusives. Les Algonquiens échangeront les produits de la chasse en retour des produits de l'horticulture des Iroquoiens. Les Laurentides font partie du côté algonquien de cette région frontalière et on peut très bien imaginer que les Algonquins Wescarinis, dont l'identité culturelle prend racine dans le Sylvicole supérieur, ont pris part à un réseau qui faisait pénétrer des biens plus méridionaux dans leurs territoires. Vers le nord-ouest, la région de l'Abitibi voit également ce rapport s'intensifier avec les groupes méridionaux. Les données archéologiques de cette dernière période préhistoriques sont souvent caractérisées par cette mobilité accrue des objets. Or, à cette époque qui verse dans la période historique ancienne, l'identité culturelle devient un important thème de la recherche archéologique mais il reste difficile à aborder. La poterie est certainement l'un des meilleurs marqueurs culturels du Sylvicole supérieur, et sa présence en périphérie immédiate des groupes qui la fabriquent (comme les Laurentides peuvent l'être par rapport aux Hurons ou aux Iroquoiens du Saint-Laurent) peut résulter, autant sinon plus, d'introductions que de productions locales (Chapdelaine 1993; Côté 1993; Crépeau 1982). Un défi constant dans une telle situation est de déterminer l'identité des occupants des sites, ce qui dans notre cas repose sur la capacité à reconnaître archéologiquement les Algonquins, et plus particulièrement les Wescarinis. Le tableau se complique encore plus au début de la période du Contact quand on sait que l'intérieur des terres constituaient un itinéraire alternatif plus que commun pour de nombreux groupes afin de se rendre du haut Outaouais aux établissements de Québec et Trois-Rivières via la Haute-Mauricie et le bassin hydrographique du Saguenay / Lac Saint-Jean (Chamberland *et al* 2004). Dans ce contexte, les Laurentides, en plus d'abriter des populations locales, ont également vu passer régulièrement de nombreux groupes différents transportant de nombreux objets.

Au début de la période historique, cette région était fréquentée par les Algonquins. Malheureusement, l'histoire amérindienne de la région des Laurentides reste très peu connue. Selon les documents écrits et les cartes de la première moitié du XVIIe siècle, c'est la bande des *Wescarinis*, également appelés *Khionontateronon* chez les Hurons ou la *Petite Nation* chez les Français, qui occupaient le territoire de part et d'autre de la rivière Petite Nation, entre les rivières du Lièvre et Rouge (Viau 1993, Ratelle 1993). Au milieu du XVIIe siècle, les Algonquins désertèrent leurs territoires jusqu'au début du XVIIIe siècle pour fuir l'insécurité guerrière avec les Iroquois. La tradition orale raconte que le Petit lac Nominique a même été le lieu d'un massacre des Wescarinis par un parti guerrier d'Iroquois au début des années 1650. Cette information apparaît par écrit pour la première fois à la fin du XIXe siècle (de Barbezieux 1897: 32-33) et elle était toujours bien vivante dans la tradition orale algonquienne à la fin du XIXe siècle, notamment chez Louis Tenascon, un Algonquin bien connu des premiers colons de Nominique (Thérien 1972). Quoi qu'il en soit, la situation politique et économique de l'époque contribua aux changements majeurs dans les modes de vie traditionnels des Algonquins et à la dislocation de la cohésion culturelle qui existait au moment du contact. Les Algonquins continueront

néanmoins à habiter dans la région et assisteront à la colonisation blanche graduelle des Laurentides, spécialement à partir du milieu du XIXe siècle (Day et Trigger 1978: 794-795; Lagrange 1986 : 13-20; Laurin 1989: 59-75).

Soulignons enfin que le toponyme Nomingue vient de l'algonquin *Onamanisakaigan*, qui signifie «lac du vermillon», et dont la racine *onamaning* signifie «au fard», «au vermillon» (Cuoq 1886: 300; Commission de toponymie du Québec 1999: 226-227). Ailleurs, le même sens est maladroitement attribué à la langue iroquoise (de Montigny 1886: 122; Soeurs de Sainte-Croix 1938: 82-83). On s'accorde néanmoins pour dire que l'origine de cette appellation provient de l'ocre rouge qui se retrouve dans le secteur et qui a également été utilisée par les premiers colons pour peindre leurs bâtiments. Sur ce point, il est intéressant de relever le cas de l'appellation première donnée par Champlain aux Algonquins: l'ethnonyme *Algoumequins*, quand il les rencontre pour la première fois à Tadoussac en 1603. Le terme proviendrait du montagnais *algoumekuots*, signifiant «ceux qui se vermillonnent», «ceux qui se peignent en rouge» (Arnaud 1880: 153). Le même Champlain observera dix ans plus tard dans la vallée de l'Outaouais, en 1613, que les habitants s'y peignent le visage en rouge quoiqu'il attribue ce pigment à une racine (Laverdière 1870: 449-450; Clément 1993:3). Si cette hypothèse pour l'origine de l'ethnonyme Algonquin n'est qu'une parmi d'autres, elle demeure néanmoins très significative (Day 1998: 124).

### 3.2.2 Sites connus et trouvailles fortuites répertoriées dans la région.

Dans la zone d'étude, restreinte aux environs immédiats des Petit et Grand lacs Nomingue, aucune donnée préhistorique n'avait été répertoriée avant que nous ayons été approchés par les Gardiens du Patrimoine Archéologique et du Développement Socio-économique de la Vallée de la Rouge. Quelques inventaires avaient été effectués à des endroits précis sur la rivière Nomingue dans le cadre de travaux routiers ou du passage d'une ligne de transmission électrique, mais sans résultats (Rocheleau 1984; Patrimoine Expert 1999). Sur un plan régional plus vaste, dans un rayon de soixante kilomètres autour de Nomingue, les données archéologiques connues restent également peu nombreuses. Voici ce qui est répertorié à ce jour:

- Lac de la Maison de Pierre et lac Rouge (CfFq-1 à 16, CfFp-1 à 11)

À une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau au nord de Nomingue (n° 14 sur le plan 1), Ethnoscop a conduit quelques campagnes d'inventaires archéologiques dans l'espace central du lac de la Maison de Pierre sur le bassin hydrographique de la rivière Rouge (Ethnoscop 1988; 1990; 1996). Un total de 27 sites ont été découverts dans un rayon de 10 km, principalement sur les rives du lac de la Maison de Pierre et du lac Rouge. La majorité de ces sites témoignent d'occupations brèves à des périodes indéterminées mais certains montrent des traces d'activités plus intenses. Ces collections forment un ensemble de référence pour la suite des travaux archéologiques dans la région.

- Lac du Castor Blanc (CdFw-1)

Au lac du Castor Blanc, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Nominique (dans le bassin hydrographique de la rivière Gatineau), un biface bipointe a été trouvé avec quelques éclats lors d'un inventaire (Pintal 1992).

- Lac des Écorces (CdFu-1)

Une pointe de projectile en quartzite blanc et quelques éclats ont été trouvés au lac des Écorces (rivière Kiamika, affluent de la rive gauche de la rivière du Lièvre, n° 13 sur le plan 1) à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Nominique (Tassé 1974).

- Rivière Petite Nation, Duhamel (CaFs-a)

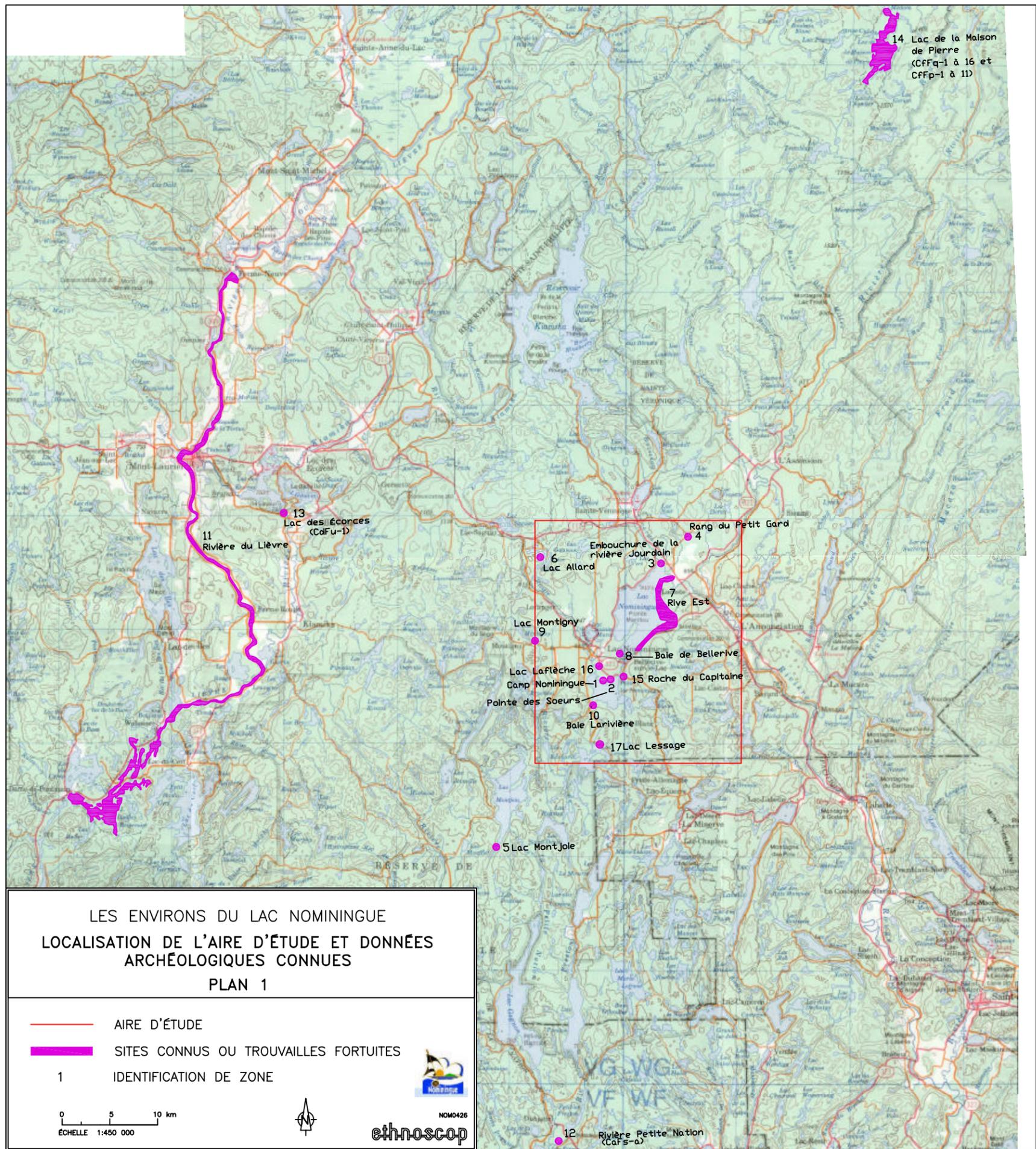
À l'été 2003, une famille de Duhamel a fait une trouvaille fortuite dans la rivière Petite-Nation, entre le village de Duhamel et le lac Simon, à environ 40 km au sud du village de Nominique (n° 12 sur le plan 1). Il s'agit d'une pierre aviforme complète en ardoise rubanée verte et noire, la sixième seulement retrouvée au Québec (Tremblay 2005). Elle témoigne d'une présence dans la région à l'époque du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans avant aujourd'hui) et provient probablement de l'érosion d'un site archéologique qui n'a pas encore été repéré.

- Lac des Trente et Un Mille (CbFw-a)

À une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Nominique, une autre pierre aviforme a été trouvée à un endroit indéterminé du lac des Trente et Un Mille en 1921. Tout comme celle de la rivière Petite-Nation, cette pierre aviforme est également un témoin datant du Sylvicole inférieur (Townsend 1959: 358; Tremblay 2005). Une pointe triangulaire taillée aurait été trouvée au même endroit (Wintemberg s.d.)

- Lac du Poisson Blanc (BIFw-1 et CaFw-1)

Une pointe de projectile à pédoncule a été trouvée dans ce qui est aujourd'hui le réservoir du Poisson Blanc (Bastien 1979) alors qu'une pointe en chert vert provient du ruisseau entre le lac O'Hara et le lac du Poisson Blanc (Yenk 1976). Les données de l'ISAQ sont un peu confuses sur ces deux cas qui se situent à un peu plus de soixante kilomètres à vol d'oiseau au sud-ouest de Nominique, dans le bassin hydrographique de la rivière du Lièvre.



LES ENVIRONS DU LAC NOMINIQUE  
 LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE ET DONNÉES  
 ARCHÉOLOGIQUES CONNUES  
 PLAN 1

- AIRE D'ÉTUDE
- SITES CONNUS OU TROUVAILLES FORTUITES
- 1 IDENTIFICATION DE ZONE

0 5 10 km  
 ÉCHELLE 1:450 000



## Lac Simon (BIFs-1 et 2)

Deux sites sont connus sur les rives du lac Simon, dans le bassin de la rivière Petite Nation, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Nominigoue. Le premier (BIFs-1) résulte d'une découverte fortuite d'une pointe de projectile (Marois 1976) et le second (BIFs-2) correspond à un site d'art rupestre (Tassé et Picard 1996).

### 3.2.2 Trouvailles fortuites de la région non encore répertoriées

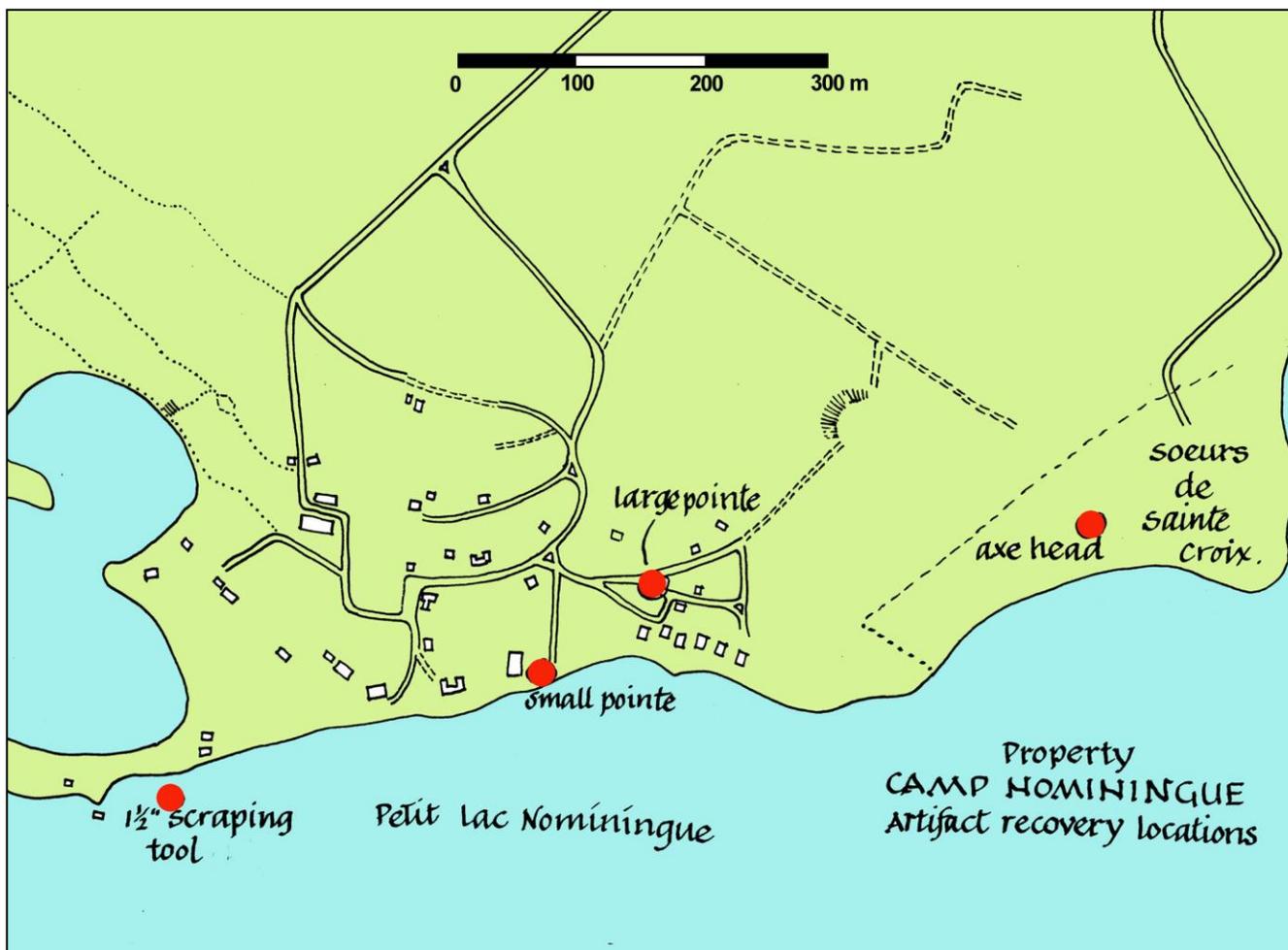
Depuis longtemps, des objets archéologiques ont été récoltés dans la région par la population locale. Ce n'est que dans le cadre du présent projet de recherche que ces découvertes ont été portées à l'attention des archéologues, révélant à la science la richesse potentielle du patrimoine archéologique de Nominigoue et des environs. Nous faisons ici un bilan provisoire de ces découvertes.

#### La collection Van Wagner

La principale collection qui nous concerne est sans doute celle de Peter Van Wagner, propriétaire du Camp Nominigoue sur la rive nord du Petit lac Nominigoue (n° 1 sur le plan 1). Ce camp de vacances, fondé par son père, accueille depuis 1925 de nombreux jeunes garçons sur un vaste terrain sablonneux qui a subi relativement peu d'aménagements et sur lequel plusieurs objets ont été trouvés au cours des années. Le plan 2 nous a été fourni par M. Van Wagner et montre l'emplacement exact où ont été retrouvées certaines des pièces. La collection de M. Van Wagner comporte également des pièces récoltées ailleurs lors de séjours en canot-camping dans le parc de la Vérendrye, mais nous nous concentrons ici sur les six objets retrouvés au camp Nominigoue qui nous ont gracieusement été prêtés par M. Van Wagner le temps d'une analyse.

1- D'abord, une tête de hache en fer portant une marque de poinçon, a été trouvée durant les années 1930 juste à l'est du camp, sur la propriété des Sœurs de Sainte-Croix (point désigné comme «axe head» sur le plan 2). Il s'agit d'une hache de traite française de 16 cm de long et dont le dos fait 4 cm de haut (figure 1). Elle porte deux marques identiques de poinçon de part et d'autre du départ de la lame, d'un type circulaire cruciforme assez commun, avec un diamètre approximatif de 10 mm (Bouchard 1976: 16; Kenyon et Kenyon 1987). Elle pourrait dater du XVII<sup>e</sup> siècle. L'œil, originalement de forme ovale, a eu sa partie arrière aplatie par une utilisation abusive comme coin, lui donnant une forme triangulaire.

2- Une pointe quasi complète (indiquée par la mention «small pointe» sur le plan 2) a été trouvée sur la plage dénommée «Picnic Beach». Elle fait 56 mm de long par 17 mm de large et 8 mm à son point le plus épais (figure 2). Il s'agit d'une pointe à pédoncule élargi et à base amincie et presque rectiligne. La longueur du pédoncule, des épaules à la base, fait environ 13 mm, et la partie la plus étroite du pédoncule fait 11 mm tandis qu'il fait 13 mm de large à la base. La taille bifaciale est



Plan 2 : Localisation de l'aire d'étude avec l'emplacement des données archéologiques connues



Figure 1 : Hache de traite française retrouvée au Camp Nomingue

irrégulière et fait appel à quelques retouches marginales. Le contour de la partie distale de la lame est asymétrique et l'apex a été brisé, laissant une cicatrice longitudinale sur l'une des faces. Cette pointe a été taillée dans un chert lustré gris beige moucheté de gris foncé, probablement une variété de chert Onondaga dont la provenance est une formation du Dévonien moyen qui passe entre les lac Ontario et Érié, dans l'État de New York et en Ontario. La facture de cette pointe la rapproche du type Lamoka datant de l'Archaïque post-laurentien, soit entre 4500 et 3700 avant aujourd'hui.

3- Une pointe complète (indiquée par la mention «large pointe» sur le plan 2) a été trouvée sur le bord érodé d'un chemin de terre à plus de soixante mètres du bord de l'eau, sur le derrière de la terrasse riveraine, au pied d'un talus d'esker. Les environs immédiats du lieu de la découverte n'ont pas été aménagés. Cette pointe fait 65 mm de long par 26 mm de large et 9 mm à son point le plus épais (figure 3). Il s'agit d'une pointe à encoches larges (de 11 à 14 mm) et à base légèrement concave. La lame symétrique présente des arêtes légèrement convexes. La taille montre des retouches couvrantes et marginales. Le matériau est un chert luisant brun beige à brun gris qui, à l'instar de la pointe précédente, pourrait être une variante du chert Onondaga. C'est une pointe de type Otter Creek, datant de la première moitié de l'Archaïque laurentien, soit de 6000 à 5000 ans avant aujourd'hui.

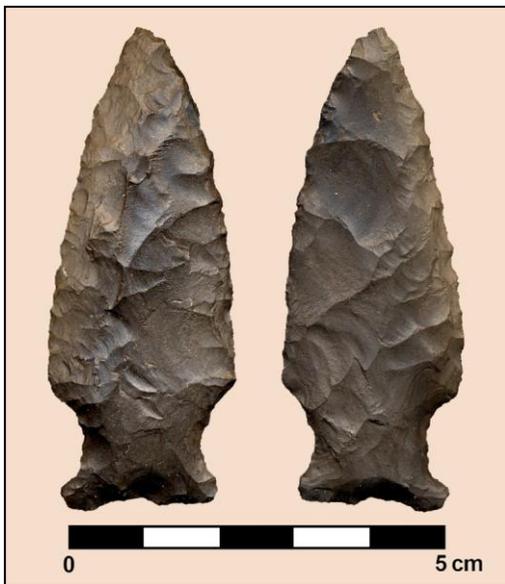


Figure 3 :  
Pointe à pédoncule de l'Archaïque laurentien retrouvée au Camp Nominique

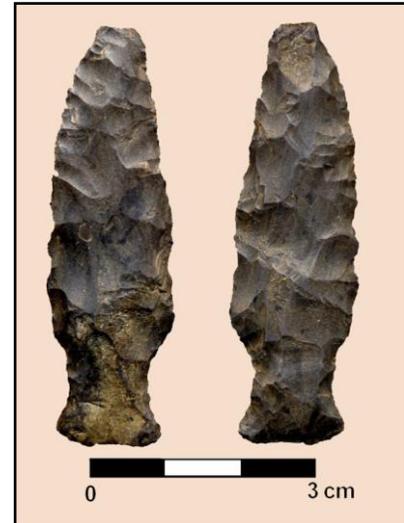


Figure 2 :  
Pointe à pédoncule de l'Archaïque post-laurentien retrouvée au Camp Nominique

4- Un fragment d'outil poli (indiqué par la mention «1 1/2" scraping tool» sur le plan 2) a été récolté dans l'eau peu profonde devant la pointe au sud-ouest du camp. Il s'agit d'un fragment en pelure de ce qui était vraisemblablement une petite hache en grès (figure 4). Le fragment fait 80 mm de long par 43 mm de large. Des stries de polissages sont visibles sur la face et sur les minces parties présentes des côtés. Le tranchant montre des cicatrices d'un usage postérieur au bris de la pièce originale. Cet objet reste indéterminé chronologiquement.



Figure 4 : Fragment de petite hache retrouvée au Camp Nomingue



Figure 5 : Outil bouchardé et poli, possiblement une hache, retrouvé au Camp Nomingue

5- Un outil poli et bouchardé (non indiqué sur le plan 2) a été trouvé à un endroit indéterminé du camp Nomingue (figure 5). Long de 145 mm et large de 65 mm, il a une épaisseur moyenne de 12 à 14 mm, à l'exception d'une petite réserve involontaire sur l'une des faces, témoignant d'un amincissement non achevé lors de la taille. La pièce a ensuite été bouchardée, surtout sur l'angle latéral de l'une de ses faces, puis terminée par un polissage qui a surtout été fait sur les bords latéraux et, bien entendu, sur le tranchant de forme convexe. La partie proximale de la pièce présente une cassure qui est peut-être postérieure à la mise en forme originale. Bien que l'objet peut servir de hache car le tranchant est essentiellement symétrique, l'une des faces est plus plate que l'autre et le fil du tranchant décrit une légère courbe vers cette face. Un usage transversal, de type herminette ou encore grattoir, doit être considéré. Cet objet reste indéterminé chronologiquement.

6- Enfin, un tesson de poterie (non indiqué sur le plan 2) provient d'un endroit indéterminé du Camp Nomingue. Il est composé de deux fragments recollés de col (figure 6). D'une épaisseur de 5 à 7 mm, la partie externe du tesson exhibe une décoration composée d'une bande de petits croisillons incisés et d'une série d'horizontales d'impressions cordées. Il reste difficile de déterminer avec certitude l'orientation du tesson, mais nous croyons que les croisillons marquent le bas du col. La pâte est dégraissée de grosses particules minérales. Ce seul tesson ne permet pas d'être très précis sur l'attribution chronologique du vase, qui pourrait dater du Sylvicole moyen tardif (de 1500 à 1000 ans avant aujourd'hui), mais peut être également du début du Sylvicole supérieur (de 800 à 1000 ans avant aujourd'hui).



Figure 6 :  
Tesson de poterie décorée à la cordelette datant du Sylvicole moyen tardif, retrouvé au Camp Nomingue

### Autres trouvailles de la région

Lors d'une journée de sensibilisation au patrimoine archéologique, organisée par les Gardiens du Patrimoine Archéologique et du Développement Socio-économique de la Vallée de la Rouge, le 4 juin 2005 à la gare de Nomingue, le public était invité à venir nous montrer leurs propres découvertes fortuites afin de les répertorier et d'ajouter ces informations à nos connaissances sur le patrimoine archéologique régional (figures 7 et 8). La population locale a bien répondu à cet appel, nous permettant de prendre connaissance de plusieurs trouvailles archéologiques fortuites. La majorité des objets qui ont été vus cette journée n'ont pas été analysés, mais nous avons pris en note les lieux des découvertes et les coordonnées des découvreurs. Un volet particulier de l'inventaire archéologique sera prévu pour rencontrer à nouveau ces personnes et analyser chacune des pièces archéologiques. Le détail de ces analyses formera alors un chapitre distinct du rapport qui suivra cet inventaire. D'autres trouvailles nous ont également été



Figure 7 :  
Journée de sensibilisation à la gare de  
Nomingue, le 4 juin 2005



Figure 8 :  
Journée de sensibilisation à la gare de  
Nomingue, le 4 juin 2005

rapportées sans que nous ayons pu voir les pièces. En attendant, il est pertinent d'énumérer ici ces trouvailles car elles constituent des informations essentielles à la présente étude de potentiel et proposent autant de pistes de recherches.

- Sainte Véronique, Rang du Petit Gard

Mme Madeleine Lacroix nous a gracieusement prêté, pour le temps d'une analyse, une herminette en pierre polie qu'elle a trouvée dans son jardin, situé à l'intérieur des terres au nord-est du Grand lac Nomingue, à 3,5 km de distance à vol d'oiseau de l'embouchure du ruisseau Jourdain (n° 4 sur le plan 1). Il s'agit d'une pièce complète en serpentine vert-noir, qui a une longueur de 107 mm, une largeur de 46 mm et une épaisseur maximale de 20 mm (figure 9). Sa surface est presque totalement polie, à l'exception de quelques zones légèrement enfoncées sur la face dorsale et dans la partie proximale de la face ventrale. Le pourtour de la pièce est bien symétrique, avec un tranchant convexe. La section transversale au centre de la pièce montre toutefois une assymétrie dans l'épaisseur qui s'estompe tant vers le tranchant que vers la partie proximale. Le bord le plus étroit a été poli de façon à former des angles avec les faces ventrales et dorsales. Vu de face, le fil du tranchant décrit une courbe à peine perceptible, mais sa position à peine plus élevée par rapport à la face ventrale confirme qu'il s'agit bel et bien d'une herminette. Cet objet reste indéterminé chronologiquement. Un examen visuel du sol labouré du jardin n'a pas permis de trouver d'autres artefacts.

- Pointe des Sœurs, Petit lac Nomingue

Sur la propriété des Sœurs de Sainte-Croix, juste à l'est du Camp Nomingue, une seconde hache de traite a également été trouvée en 1962 lors de travaux, par M. Maurice Bray (n° 2 sur le plan 1). Cette hache est en tout point similaire à celle de la collection Van Wagner, qui a d'ailleurs été trouvée dans le même secteur. Elle a exactement la même forme, et porte aussi la même marque de poinçon. La seule différence est son format plus gros: elle fait environ 19 cm de long. La présence de deux haches de traite datant du Régime français sur la pointe des Sœurs au nord du Petit lac Nomingue met en évidence la présence amérindienne à cet endroit au cours des XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles.

- Baie Larivière, Petit lac Nomingue

Une pointe de projectile a été trouvée vers le début des années 1930 par M. Louis Larivière, tout près de sa maison sur une haute terrasse dans la baie Larivière, située au sud du Petit lac Nomingue (n° 10 sur le plan 1). Nous avons rencontré son fils, Philippe, aujourd'hui octogénaire qui dit se souvenir assez bien de la pièce et qui nous l'a dessiné. Selon le dessin, il pourrait s'agir d'une pointe de type Susquehanna, datant de la fin de l'Archaïque (de ± 3800 à 3500 AA). Louis Larivière a donné l'objet à une famille Stromberg de Cleveland, Ohio, au cours des années 1930.



Figure 9 : Herminette retrouvée à Sainte-Véronique

- Embouchure de la rivière Jourdain, Grand lac Nomingue

M. Maurice Labelle a en sa possession quatre objets qui ont été trouvés à l'embouchure du ruisseau Jourdain (rive droite, tout près du pont) il y a une cinquantaine d'années lors du creusement d'une cave et de l'aménagement du terrain du Dr Côte Cartier (n° 3 sur le plan 1). Il y a d'abord une hache, entièrement polie, de 26 cm de long par 5 cm de large et 3 cm d'épaisseur, en pierre noire et dont les bords sont angulaires (figure 10). La seconde pièce est un couteau en chert vert foncé dont la partie distale est brisée, qui fait plus de 8,5 cm de long par environ 3,5 cm de large. Elle est aménagée avec un petit pédoncule dont la base concave produit de légers ailerons aux coins. La lame est asymétrique, présentant une arête convexe et l'autre très légèrement concave (figure 11). La troisième pièce est un biface allongé, possiblement un foret, long de 8 cm et large de 2,7 cm. Sa base est droite et oblique et à l'instar de la pièce précédente, il est en chert vert foncé (figure 12). Le quatrième et dernier objet provenant de cet endroit est une grosse ébauche bifaciale en chert noir mat, présentant des enlèvements couvrants et un pourtour ovoïde. La pièce fait 18,5 cm de long par 10 cm de large et environ 3 cm d'épais (figure 13). Cet ensemble hétéroclite de quatre objets reste difficile à caractériser, mais la hache ainsi que la pointe de projectile datent vraisemblablement de la période Archaïque, peut-être moyen (de 8000 à 6000 ans avant aujourd'hui) ou encore laurentien (de 6000 à 4000 ans avant aujourd'hui). Quant à l'ébauche bifaciale, son format est, sous toute réserve, réminescent des grosses ébauches paléindiennes récentes communes dans les sites du littoral nord de la Gaspésie, mais un tel rapprochement demande beaucoup de prudence car la présence paléindienne reste à ce jour inconnue dans les Laurentides et excessivement rare sur les paléorivages de la mer de Champlain et de l'étendue d'eau douce qui lui succède après 10 000 ans avant aujourd'hui : le lac Lampsilis (Watson 1999b).

- Décharge du Petit lac Nomingue (*Roche du Capitaine*)

Une hache et peut-être d'autres objets auraient été trouvés vers le milieu du XXe siècle à la décharge du Petit lac Nomingue, au lieu-dit *la Roche du Capitaine*, par l'abbé Potvin. Celui-ci les auraient laissés à l'abbé Marquis (n° 15 sur le plan 1). Nous n'avons pas vu ces pièces.

- Baie de Bellerive, Grand Lac Nomingue

Une pointe en pierre aurait été trouvée dans cette baie il y a une trentaine d'années par Mme Laliberté (n° 8 sur le plan 1). Nous n'avons pas vu la pièce.

- Rive est du Grand lac Nomingue

Mme Marthe Larose a en sa possession une petite hachette en serpentine qui a jadis été trouvée sur la rive est du Grand lac Nomingue, chez un certain



Figure 10 : Hache retrouvée à l'embouchure du ruisseau Jourdain

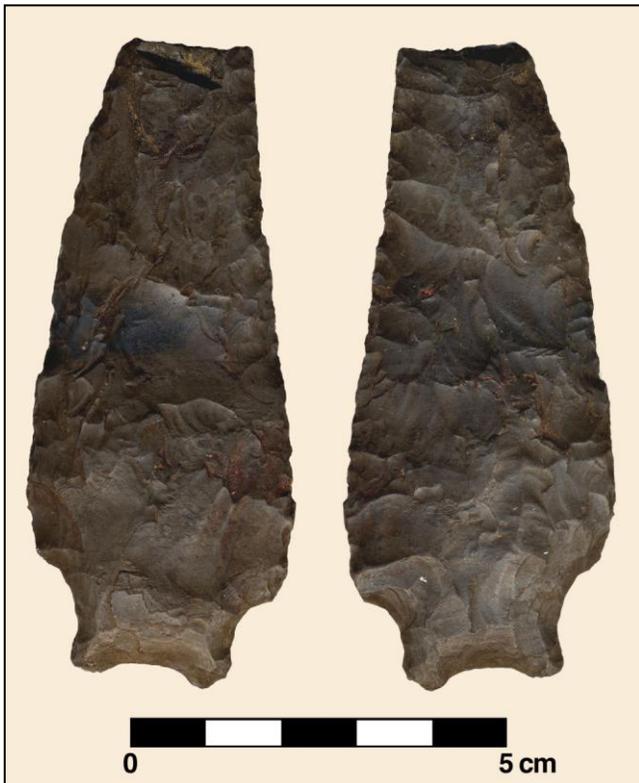


Figure 11 : Couteau retrouvé à l'embouchure du ruisseau Jourdain

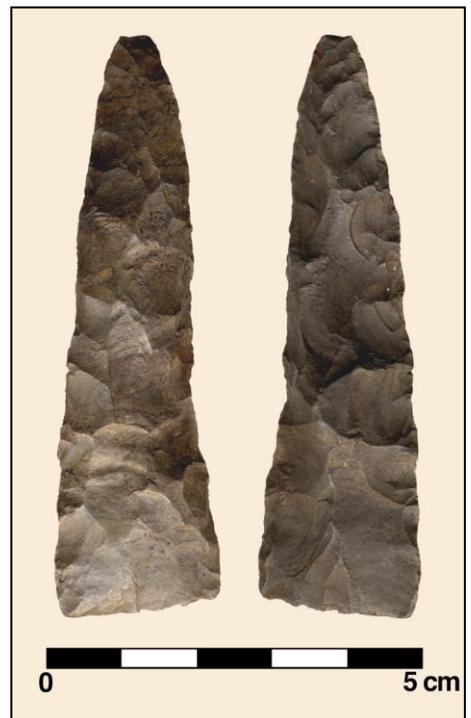


Figure 12 : Biface retrouvé à l'embouchure du ruisseau Jourdain



Figure 13 : Ébauche retrouvée à l'embouchure du ruisseau Jourdain

Dr. Galipeau (n° 7 sur le plan 1). Il s'agit une pièce complète de 8,2 cm de long par 3,8 cm de large et 1 cm d'épais.

- Lac Laflèche, Village de Nomingue

À l'époque naissante du village, Paul Ragot a trouvé dans le secteur du lac Laflèche (n° 16 sur le plan 1) deux pointes (Thérien 1972). Ces objets ont été donnés au Clercs de Saint-Viateur dont la propriété qu'ils avaient sur le lac Laflèche appartient aujourd'hui à Dianova, un organisme de réhabilitation des toxicomanes. Nous n'avons pas vu ces objets. Également, sur la propriété voisine, M. Mainville aurait trouvé, en labourant son champ, un «tomahawk», probablement une hache en pierre (Thérien 1972).

- Lac Allard

Mme Sophie Painchaud a porté à notre attention la découverte d'une herminette trouvée lors d'activités de coupe de bois il y a une dizaine d'années sur les hauteurs de la rive ouest du lac Allard, situé à une dizaine de kilomètres au nord-ouest du village de Nomingue (n° 6 sur le plan 1). La pièce en serpentine bouchardée et polie est complète et très épaisse (5 cm). Elle a une longueur de 17,5 cm et une largeur de 6,2 cm.

- Lac Montigny

Une hache aurait été trouvée en 1969 au lac Montigny situé à environ 6 kilomètres à l'ouest du village de Nomingue (n° 9 sur le plan 1). Nous n'avons pas eu la pièce entre les mains mais sa photo apparaît dans un ouvrage d'histoire locale (Chartrand 1974). Elle est entièrement polie, mesure environ 14 cm de long par 5 de large et 3,5 cm d'épais et est en pierre noire. Elle aurait été trouvée à une cinquantaine de centimètres de profondeur en creusant pour planter un arbrisseau, à un endroit non déterminé de la rive du lac. Il est mentionné dans le livre que « D'autres recherches à cet endroit n'ont pas divulgué d'autres vestiges », sans plus de détails sur ces recherches en question. Bien qu'elle est interprétée comme étant de l'Archaïque laurentien, ce qui est probable, rien en soi nous permet de le confirmer.

- Lac des Grandes Baies

En octobre 1906, un trappeur aurait trouvé aux environs du lac des Grandes Baies, un squelette complet et fort bien conservé d'un être humain dans l'anfractuosité d'un rocher (Chartrand 1974). Nous ne savons pas ce qui est advenu de cette sépulture. Le lac des Grandes Baies est situé à 5 kilomètres à l'ouest du Petit lac Nomingue.

- Lac Lesage

M. Gilles Larose a trouvé une pointe sur la berge de la rive nord-est du lac Lesage, situé à quatre kilomètres au sud du Petit lac Nominingue et à huit kilomètres au sud du village de Nominingue (n° 17 sur le plan 1). Nous n'avons pas vu la pièce.

- Lac Montjoie

M. Bernard Crête a trouvé il y a environ 5 ans, une pointe de projectile complète en surface du sol, sur la rive ouest de la partie sud du lac Montjoie, soit à environ 20 kilomètres au sud-ouest du village de Nominingue (n° 5 sur le plan 1). Cette pointe, taillée dans un chert gris-vert rubanné noir, fait 13 cm de long par 4,6 cm de large et 1,2 cm d'épais. Il s'agit d'une grande pointe à pédoncule, de type Lamoka, datant de la période Archaïque post-laurentienne (4500 à 3700 ans avant aujourd'hui).

- Rivière du Lièvre, entre Ferme-Neuve et Notre-Dame de Pontmain

Mis à part les objets trouvés à l'embouchure de la rivière Jourdain dans le Grand lac Nominingue, M. Maurice Labelle possède également trois autres objets provenant d'endroits indéterminés sur un tronçon d'une soixantaine de kilomètres de la rivière du Lièvre, entre Ferme-Neuve et Notre-Dame-de-Pontmain, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Nominingue (n° 11 sur le plan 1). Trouvés par les premiers colons qui défrichaient les terres de ce secteur au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, ces objets ont été rapportés au curé de Mont-Laurier. Ils furent exposés à l'École Normale de Mont-Laurier pendant plusieurs années avant d'aboutir dans les mains de M. Labelle. Un premier objet est une hache taillée et grossièrement polie en pierre noire, de 24 cm de long, à bords droits et divergents vers la partie distale. Le second objet est une petite hache polie en serpentine, de 10 cm de long. Enfin le troisième et dernier objet est une ébauche bifaciale ovoïde d'environ 13 cm de long, en chert noir mat. Malheureusement, aucune provenance précise n'est connue pour ces trois objets dont l'attribution chronologique reste indéterminée (à part peut-être la grande hache qui peut dater de l'époque Archaïque)

D'autres objets ont également été trouvés sur les rives de la rivière du Lièvre, comme cette dizaine de pointes à la hauteur de Wabasse et dont certaines datent probablement de la période Archaïque (Coursol 1992: 14). Toujours des rives de la Lièvre, mais de provenance imprécise, il y a ces autres pointes, des tessons de poterie du Sylvicole moyen ancien (de 2400 à 1500 ans avant aujourd'hui), un fragment de gorgerin qui pourrait dater du Sylvicole inférieur (de 3000 à 2400 ans avant aujourd'hui) et un poinçon en os (Coursol 1996: 24). Ces objets sont illustrés dans les ouvrages de Coursol, nous ne les avons pas vus autrement.

#### **4.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE**

Le cadre culturel nous indique que les groupes humains ont habité dans la région depuis au moins 5000 à 6000 ans avant aujourd'hui. Cette réalité se manifeste concrètement dans les environs immédiats de Nominique par une série de trouvailles fortuites datant de différentes périodes. Un examen approfondi du paysage était de mise.

La dérivation archéologique a délimité 127 zones à potentiel archéologique préhistorique à l'intérieur du cadre de la carte à 1 :20 000. Ces zones ne sont pas les seules zones à l'intérieur desquelles il est probable de retrouver la preuve d'une occupation humaine ancienne. Par exemple, dans toutes les boucles de paléoméandre de la rivière Rouge, surtout dans celles qu'encercle l'espace central, il est théoriquement possible de retrouver cette preuve. Théoriquement possible, mais pratiquement presque irréaliste, dans la mesure de remblais naturels très importants ou encore de creusements qui ont amené la preuve ailleurs.

Par contre, l'exercice a été systématiquement fait sur photographies aériennes, sans être influencé par l'analyse topologique. Par exemple, la zone 86, même si elle présente une très belle surface d'accueil, est complètement en dehors du graphe topologique.

L'étude a également choisi vingt zones exceptionnelles. Cette unicité peut, jusqu'à un certain point, guider l'ordre de l'inventaire. Elle a été défini par la position stratégique dans l'espace et par la capacité d'accueil de la zone. Soulignons également que les lieux de quatre trouvailles fortuites correspondent avec des zones identifiées dans cette étude et que d'autres lieux imprécis de trouvailles pourraient éventuellement s'avérer inclus dans d'autres zones.

**TABLEAU 1 : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE**

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
1	60 000	Q82820-217 / 218	272	Lacs Allard	Près d'un vecteur moyennement continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire.	
2	200 000	Q82820-217 / 218	270-275	Lacs Allard	Près d'un vecteur moyennement continu	Grande pointe en forme d'isthme. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. La pointe sud, en forme d'esker aux pentes douces, présente une habitabilité exceptionnelle.	
3	40 000	Q82820-217 / 218	275	Lacs Allard	Près d'un vecteur moyennement continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Une flèche-tombolo isole pratiquement la baie Allard de la baie Barbotte. Zone intéressante.	Herminette trouvée près de la zone, en haute altitude. (n° 6 sur le plan 1).
4	4 000	Q82820-217 / 218	275	Lacs Allard	Près d'un vecteur moyennement continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire.	
5	50 000	Q82820-212 / 213	318-320	Lac Vert	En dehors du graphe topologique	Terrasse lacustre. Surface légèrement bosselée.	
6	16 500	Q82820-211 / 212	260-264	Ruisseau Jourdain	Vecteur moyennement continu	Kame. Surface assez bosselée en petite colline.	
7	25 000	Q82820-211 / 212	260	Ruisseau Jourdain	Espace périphérique	Basse terrasse fluviale.	
8	20 000	Q82820-211 / 212	260	Ruisseau Jourdain	Espace périphérique	Basse terrasse fluviale	
9	9 000	Q82820-211 / 212	250	Ruisseau Jourdain	Espace périphérique	Banc alluvial	
10	62 500	Q82820-210 / 211	254	Ruisseau Jourdain	Espace périphérique	Basse terrasse fluviale. Zone intéressante.	
11	100 000	Q82820-210 / 211	255	Grand lac Nomingue et ruisseau Alexandre	Espace périphérique	Terrasse fluviale et terrasse lacustre. Surface légèrement bosselée. La forme générale est reliée au bras d'un paléo-méandre.	
12	20 000	Q82820-210 / 211	254	Ruisseau Jourdain et Grand lac Nomingue	Espace périphérique	Terrasse fluviale et terrasse lacustre. Légèrement en contrebas par rapport à la zone 11. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire.	
13	24 000	Q82820-211 / 212	254	Ruisseau Jourdain et Grand lac Nomingue	Espace périphérique	Terrasse fluviale et terrasse lacustre. La partie est est particulièrement intéressante.	Potentiel confirmé au pré-inventaire. Objets de l'Archaïque trouvés dans la partie est de la zone (n° 3 sur le plan 1)..
14	24 000	Q82820-186 / 187	254	Grand lac Nomingue	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme une pointe, réglée, au sud, par un petit esker.	
15	22 500	Q82820-186 / 187	254	Grand lac Nomingue	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. En forme de pointe.	
16	7 500	Q82820-186 / 187	254	Grand lac Nomingue	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire.	
17	16 000	Q82820-186 / 187	254	Grand lac Nomingue	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Le replat bosselé suggère un kame.	
18	21 000	Q82820-187 / 188	248	Grand lac Nomingue	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Au nord, s'appuie sur un kame ou une butte en roche en place.	

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
19	81 000	Q82820-187 / 188	248-252	Grand lac Nominique	Espace central	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. En plan, présente une forme très dentelée et occupe la partie nord d'une baie. Sous le niveau du lac, la plage sableuse, observable sur photos aériennes, est intéressante.	
20	22 500	Q82820-187 / 188	252	Grand lac Nominique	Espace central	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Constitue la plage Richard.	
21	83 200	Q82820-187 / 188	252-254	Grand lac Nominique et rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale et terrasse lacustre. Entre le lac et la rivière, un petit esker forme une longue pointe. L'ensemble de la zone, de par sa position stratégique, est exceptionnel et, sous le niveau du lac, la plage sableuse, observable sur photos aériennes, est intéressante.	
22	22 500	Q82820-187 / 188	252	Grand lac Nominique et rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale et terrasse lacustre. La partie lacustre est oblitérée par la pointe de la zone 21.	
23	90 000	Q82820-188 / 189	254-257	Grand lac Nominique et rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale et terrasse lacustre. Cette terrasse donne actuellement sur le Grand lac Nominique, mais le talus qui la délimite à l'ouest, est relié à l'érosion d'un paléo-méandre.	
24	33 000	Q82820-188 / 189	257	Rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale. L'arrière de la zone est délimitée par un ancien chenal.	
25	19 800	Q82820-188 / 189	257	Rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale.	
26	38 000	Q82820-188 / 189	256	Rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale. En forme de boucle, la surface de cette terrasse est bosselé par de nombreux chenaux reliés au passage de paléo-méandres.	
27	45 000	Q82820-188 / 189	255	Rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale.	
28	50 000	Q82820-188 / 189	255	Rivière Nominique	Espace central	Terrasse fluviale. Surface bosselée et boisée en 1982 et 1991.	
29	640 000	Q82820-188 / 190	255-259	Rivière Nominique et rivière Rouge	Espace central	Terrasse fluviale. À cause de l'apparente régularité de sa surface, de l'absence d'exploitation humaine actuelle autre que forestière et de sa position stratégique, constitue une zone à potentiel archéologique exceptionnel.	
30	70 000	Q82820-189 / 190	246	Rivière Nominique et rivière Rouge	Espace central	Basse terrasse fluviale. La surface est bariolée par les traces de nombreux paléo-méandres.	
31	81 000	Q82820-114 / 115	249-251	Rivière Rouge	Espace central	Terrasse fluviale. La pointe ouest est particulièrement bien située parce qu'elle détourne la rivière Rouge et se situe tout près de l'embouchure de la rivière Nominique.	Potential confirmé au pré-inventaire. Zone très intéressante.
32	44 000	Q82820-189 / 190	248	Rivière Rouge	Espace central	Basse terrasse fluviale. La surface est bariolée par les traces de nombreux paléo-méandres.	
33	123 500	Q82820-189 / 190	257-258	Rivière Rouge	Espace central	Terrasse fluviale. Au centre de la zone, à l'endroit d'une ferme, la zone est traversée par un petit talweg.	
34	28 000	Q82820-114 / 115	245	Rivière Rouge et rivière Nominique	Espace central	Basse terrasse fluviale. Surface légèrement bosselée. Sa position stratégique la rend intéressante,	
35	24 000	Q82820-190 / 191	244	Rivière Rouge	Espace central	Basse terrasse fluviale. Boucle isolée par un paléo-méandre. Surface complètement boisée en 1982.	

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
36	24 000	Q82820-190 / 191	243	Rivière Rouge	Espace central	Basse terrasse fluviale.	
37	44 000	Q82820-190 / 191	256	Rivière Rouge	Espace central	Terrasse fluviale. Cette surface se raccorde avec celle de la zone 29 et 33, sur la rive droite de la Rouge. La régularité de la surface en fait une zone exceptionnelle.	
38	63 000	Q82820-190 / 191	256	Rivière Rouge	Espace central	Terrasse fluviale. Cette zone s'associe étroitement à la zone 37., même si une bosse brise la régularité de sa surface.	
39	100 000	Q82820-189 / 190	245-246	Rivière Rouge	Espace central	Basse terrasse fluviale. La surface est bariolée par les traces de nombreux paléo-méandres. La partie la plus au sud est boisée et donne sur une belle page sableuse, résultat d'une accumulation fluviale.	
40	50 000	Q82820-207 / 208	252	Rivière Rouge	Espace central	Terrasse fluviale. Le replat est très ondulé.	
41	14 000	Q82820-207 / 208	256	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale, limitée au nord et au sud par deux petits ravins.	
42	60 000	Q82820-207 / 208	256	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Le centre du talus a été passablement érodé par la Rouge, mais pas la pointe nord. Cette pointe, boisée, jouxte un ruisseau, ce qui en fait un espace intéressant.	
43	70 000	Q82820-207 / 208	244-248	Rivière Rouge	Vecteur continu	Basse terrasse fluviale. La surface est bariolée par les traces de nombreux paléo-méandres.	
44	140 000	Q82820-207 / 208	251-255	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Le talus qui la délimite du côté ouest est aussi intéressant que celui qui donne sur la rivière actuelle. La partie nord de cette terrasse est en rampe qui s'incline vers le sud et permet un accès facile à la zone 43.	
45	40 000	Q82820-207 / 208	256	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. L'uniformité de la surface d'accueil et le fait qu'elle soit encadrée par deux ruisseaux, en font une zone exceptionnelle.	
46	15 000	Q82820-207 / 208	244	Rivière Rouge	Vecteur continu	Basse terrasse fluviale. L'arrière de la zone est creusée par un chenal.	
47	45 000	Q82820-207 / 208	254	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. La surface est légèrement en pente vers la rivière.	
48	32 000	Q82820-206 / 207	259	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Belle surface d'accueil limitée au nord par un ruisseau.	
49	24 000	Q82820-206 / 207	248	Rivière Rouge	Vecteur continu	Basse terrasse fluviale.	
50	108 000	Q82820-206 / 207	257-259	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. La pointe qui surplombe la rivière Rouge est en pente assez forte vers la rivière. La partie nord de la zone est associée à un paléo-méandre.	
51	121 000	Q82820-113 / 114	255	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Replat légèrement bosselé. Le talus sud donne directement sur la rivière, alors que le talus ouest donnait sur la rivière il y a peut-être 500 ans ou 1 000 ans avant aujourd'hui. Zone exceptionnelle.	
52	78 000	Q82820-113 / 114	255	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Très beau replat avec un petit ravin en son centre. Le talus sud était adjacent à la rivière il y a 200 ans à 500 ans AA..	
53	27 500	Q82804-61 / 62	253	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Replat très bosselé.	

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
54	48 000	Q82804-61 / 62	248	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Replat très bosselé.	
55	20 000	Q82820-113 / 114	254	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale.	
56	45 500	Q82820-113 / 114	254	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. Le replat possède eu bâti assez dense.	
57	49 500	Q82804-61 / 62	248-252	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. La surface est en rampe vers le sud-est.	
58	54 000	Q82804-61 / 62	242	Rivière Rouge	Vecteur continu	Terrasse fluviale. À l'intérieur du territoire urbanisé de l'Annonciation. Bouleversements anthropiques peut-être majeurs.	
59	22 800	Q82820-185 / 186	250-252	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Presqu'île reliée à la côte par un petit tombolo.	
60	13 750	Q82820-185 / 186	252	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Constitue une pointe importante dans le grand lac Nominique, la pointe Kernan.	
61	24 000	Q82820-185 / 186	251	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Occupe le fond et la partie ouest de la baie à Saint-Jean.	
62	12 500	Q82820-184 / 185	250-252	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Surface bosselée.	
63	16 500	Q82820-184 / 185	252	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Sur la rive est d'un petit ruisseau.	
64	15 000	Q82820-184 / 185	252	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Sur la rive ouest d'un petit ruisseau.	
65	80 000	Q82820-120 / 121	252-254	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Longue bande de un kilomètre légèrement bosselé en son centre et occupée, actuellement par plusieurs chalets.	
66	28 000	Q82820-120 / 121	252-259	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire.	
67	42 000	Q82804-54 / 55	252-254	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Correspond à la plongée nord d'un esker qui passe juste à l'ouest de la municipalité de Lac-Nominique. Nombreux chalets.	
68	25 200	Q82804-54 / 55	252	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Correspond à la plongée nord d'un esker qui passe juste à l'ouest de la municipalité de Lac-Nominique. Nombreux chalets.	
69	35 000	Q82804-54 / 55	249	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme une baie (baie Richard) entre deux grands eskers : celui de Lac-Nominique et celui de la pointe Manitou. Densément construite.	
70	25 000	Q82804-55 / 56	252-255	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Sur la rive ouest de la Pointe Manitou.	
71	137 500	Q82804-55 / 56	251-253	Grand lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Se situe au droit d'un ensellement de l'esker, c'est-à-dire d'un rabaissement de la ligne d'interfluve de l'esker. La route suit cette ligne d'interfluve, mais les pentes sont très faibles de	Le pré-inventaire montre une crête rocheuse. La baie ouest a été inspectée et elle est moins

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
						part et d'autre; donc, cette terrasse intègre le côté ouest et est de l'esker. Zone exceptionnelle.	prometteuse.
72	76 000	Q82804-55 / 56	249-273	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Correspond à la pointe nord de l'esker. L'ensemble est en pente assez forte, mais du haut de cette colline, l'œil contrôle un très vaste territoire. Cette zone est également exceptionnelle à cause des deux petites baies qui la délimitent, particulièrement celle qui donne à l'ouest.	
73	22 000	Q82804-55 / 56	249	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Côté est de l'esker.	
74	38 500	Q82820-87 / 88	249-250	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Au nord, correspond au pied du versant est de l'esker, alors qu'au sud, elle s'en éloigne. La limite sud s'appuie sur un petit kame.	Une pointe a été trouvée sur le rivage (n° 8 sur le plan 1)..
75	25 000	Q82820-87 / 88	249	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Bande étroite au fond de la baie de Bellerive. En 1982, chalets uniquement dans la partie ouest. Sous le niveau du lac, la plage sableuse, observable sur photos aériennes, est intéressante.	
76	56 000	Q82820-88 / 89	255-257	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Densément construite.	
77	20 000	Q82820-88 / 89	255-257	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme une petite pointe bosselée, à la plongée d'une ligne d'interfluve assez douce qui vient du sud.	
78	31 500	Q82820-87 / 88	248	Lac Barrière	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Fait partie, avec la zone 79, du goulot d'étranglement entre le Grand lac Nomingue et le Petit lac Nomingue. Nombreuses habitations.	
79	30 000	Q82820-87 / 88	249-254	Lac Barrière	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Une partie du rivage de Bellerive-sur-le-Lac. La roche en place ne doit pas être loin sous une mince couche de dépôt fluvio-glaciaire et de limon.	
80	60 000	Q82804-57 / 58	255	Grand lac Nomingue	Espace annexe	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Pointe bosselée qui délimite la partie est de la baie Kanenda.	
81	70 000	Q82804-57 / 58	250-255	Grand lac Nomingue	Espace annexe	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Pointe qui domine la baie des Filion et une baie sans nom, juste au nord. La partie nord-ouest est intéressante, à cause de l'arrivée d'un ruisseau et du relief un peu plus élevé.	
82	35 000	Q82804-57 / 58	252	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Pointe qui se situe entre la baie sans nom et la baie des Filion. Au nord-est de cette zone, un petit kame.	
83	99 000	Q82804-57 / 58	252	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Bande étroite constituée d'une baie et d'une pointe. L'ensemble de la zone présente un replat en pente douce vers le lac.	
84	60 000	Q82820-117 / 118	256	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Occupe l'ensemble de la baie Champagne.	
85	54 000	Q82820-117 / 118	256-259	Grand lac Nomingue	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. En face de l'île des Pins.	
86	70 000	Q82820-92 / 93	339-342	Lac Paquet	En dehors du graphe topologique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Cette zone regroupe une partie de la presqu'île, la totalité du tombolo et une partie des rives du lac Paquet. Un cas où la surface d'accueil est intéressante mais où la topologie situe	

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
						cette zone au milieu de nulle part.	
87	22 500	Q82820-92 / 93	343	Lac Paquet	En dehors du graphe topologique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Surface bosselée qui suggère un esker ou un kame étalé.	
88	12 000	Q82820-92 / 93	345	Lac Boileau	Vecteur discontinu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire.	
89	15 000	Q82820-92 / 93	345	Lac Boileau	Vecteur discontinu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Présente, sur cette petite presque île en forme de kame, une surface étroite mais plane.	
90	48 000	Q82820-92 / 93	345-349	Lac Boileau	Vecteur discontinu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire.	
91	37 500	Q82821-150 / 151	290-294	Lac Blanc	En dehors du graphe topologique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Belle surface d'accueil.	
92	31 500	Q82821-150 / 151	294	Lac Blanc	En dehors du graphe topologique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Zone en pointe, traversée par une ligne d'interfluve.	
93	48 000	Q82821-155 / 156	297	Lac aux Bois-Francis	En dehors du graphe topologique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. La partie ouest de la zone ressemble à un kame alors que l'est présente une surface plane.	
94	420 000	Q82804-53 / 54	258-259	Lac Sainte-Marie	Vecteur moyennement continu	Terrasse dont le talus ouest est fluvial et dont la partie est est lacustre. Présente une surface d'accueil exceptionnelle; bâtie sur le côté du lac mais boisée sur le côté des paléo-méandres.	
95	56 000	Q82804-53 / 54	258	Lac Sainte-Marie et lac Saint-Joseph	Vecteur moyennement continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Cette terrasse sépare le lac Sainte-Marie du lac Saint-Joseph. Très belle surface d'accueil en partie occupée, sauf sur la pointe sud (1982).	
96	22 000	Q82804-53 / 54	257	Lac Saint-Joseph	Vecteur moyennement continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Marécageuse aux deux extrémités, cette zone n'est pas très élevée par rapport au plan d'eau (2 m), mais est encore en boisée en 1982.	
97	224 000	Q82820-85 / 86	256-258	Rivière Sagouay et lac Bourget	Espace périphérique	Très longue terrasse fluviale (1.5 km). La partie sud, en rive du lac Bourget, et inscrite à l'intérieur de la municipalité de Lac-Nominingue, est densément construite. Par contre, toute la partie nord est particulièrement intéressante.	
98	17 500	Q82820-85 / 86	260-273	Rivière Sagouay et lac Lafèche	Espace périphérique	Ce petit esker, en ligne avec la vallée de la rivière Sagouay, permet un contrôle visuel sur l'ensemble du vecteur. Par contre, la zone n'offre pas de surface d'accueil très extensive.	
99	160 000	Q82820-85 / 86	254	Rivière Sagouay et Le Violon	Espace périphérique	Terrasse fluviale construite, à l'est, par deux petits kames parallèles posés sur une belle surface plane à l'arrière.	
100	32 500	Q91604-89 / 90	252-253	Rivière Sagouay et lac Lafèche	Espace périphérique	Terrasse lacustre et fluviale. La partie lacustre est en partie oblitérée par une grosse construction (institution religieuse ?), mais la partie fluviale (le talus est) comporte encore des espaces intéressants.	Pointes et hache ont été trouvés (n° 16 sur le plan 1).
101	40 000	Q91604-89 / 90	254-259	Rivière Sagouay et Petit lac Nominingue	Espace périphérique	Terrasse fluviale et lacustre. Cette zone comporte deux types d'espaces : la partie nord est construite sur un kame qui permet un contrôle visuel sur l'aval de la vallée de la rivière Sagouay et sur la baie des McGill. La partie sud présente un petit espace plat, coïncé entre le kame et un esker.	Modifications des limites de la zone et potentiel révisé à la hausse au pré-inventaire.
102	67.500	Q82820-21 / 22	253	Rivière Sagouay et Le Violon	Espace périphérique	Terrasse fluviale. La localisation au centre d'un espace périphérique et la qualité	

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
						d'une surface d'accueil pratiquement plane, en font une zone exceptionnelle.	
103	100 000	Q82820-21 / 22	249	Rivière Saguy et Petit lac Nominique	Espace périphérique	Terrasse lacustre et terrasse fluviale. La terrasse lacustre est en grande partie habitée, ce qui n'est pas le cas de la partie fluviale.	
104	40 000	Q82820-21 / 22	249	Petit lac Nominique	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. L'ouest de la zone est découpé par un chenal.	
105	14 000	Q91604-89 / 90	252-258	Petit lac Nominique	Espace périphérique	Petit esker, parallèle à celui qui se termine à la zone 107. La surface d'accueil n'est pas très grande, mais cette zone permet un certain contrôle visuel.	Fragment de hache trouvé sur le rivage (n° 1 sur le plan 1).
106	27 000	Q91604-89 / 90	249	Petit lac Nominique	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Une partie de cette zone donne sur le lac, alors que l'autre (l'ouest) est coincée entre les deux eskers des zones 105 et 107. L'ensemble de la zone présente une surface d'accueil très intéressante. Ajoutée à sa position dans un espace périphérique, cette zone est considérée comme exceptionnelle. Sous le niveau du lac, la plage sableuse, observable sur photos aériennes, est également intéressante.	Deux pointes de l'Archaïque (n° 1 sur le plan 1).
107	28 000	Q91604-89 / 90	252-254	Petit lac Nominique	Espace périphérique	Extrémité d'un esker qui commence au lac Bourget et constitue le rivage ouest du lac Lafèche. Les surfaces horizontales sont rares et l'ensemble de la zone prend l'allure, en plan, d'une forme dentelée.	
108	32 000	Q91604-89 / 90	249-252	Petit lac Nominique	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme légèrement bosselée qui domine les zones 106 et 109 et qui propose une surface d'accueil intéressante. Sous le niveau du lac, la plage sableuse, observable sur photos aériennes, est également intéressante.	
109	71 500	Q91604-89 / 90	249-252	Petit lac Nominique	Espace périphérique	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Cette zone dessine une baie avec, à l'ouest, la pointe Monseigneur. L'ensemble présente une très belle surface d'accueil. Zone exceptionnelle. Sous le niveau du lac, la plage sableuse, observable sur photos aériennes, est également intéressante.	Deux haches de traite en fer sur la propriété des Sœurs de Sainte-Croix (n° 2 sur le plan 1).
110	81 000	Q82820-20 / 21 Q91604-88 / 89	249	Petit lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Cette zone ferme la baie au fond de laquelle se retrouve l'étranglement qui permet un passage entre les deux lacs Nominique. La surface d'accueil est relativement plane mais occupée par de nombreux chalets. Sous le niveau du lac, la plage sableuse, observable sur photos aériennes, est intéressante.	Hache trouvée à la décharge du lac (n° 5 sur le plan 1). Potentiel révisé à la hausse au pré-inventaire.
111	50 000	Q82821-147 / 148	249-252	Petit lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Occupe le versant ouest de la baie à Larivière. Belle surface d'accueil.	
112	36 000	Q82821-147 / 148	250-268	Petit lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Dans le fond de la baie à Larivière. Présente une butte, dont le centre est occupé par un chalet en 1982. Ce centre procure un contrôle visuel sur le petit lac Nominique, mais la pente permet quand même une installation humaine, le long du rivage.	Pointe trouvée sur la haute terrasse, près de Larivière (n° 10 sur le plan 1). Potentiel révisé à la hausse au pré-inventaire.
113	190 000	Q82821-147 / 148	249-257	Petit lac Nominique	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Cette zone est considérée comme exceptionnelle à cause de la variété d'espaces qu'elle procure, qu'elle est en ligne avec le goulot d'étranglement qui permet un passage au Grand lac Nominique et qu'elle constitue le point de départ et le point d'arrivée du vecteur continu qui se rend jusqu'à l'Outaouais via la Petite Nation. On y retrouve trois pointes dont les deux le plus à l'est renferment la baie Labelle.	La partie de la zone adjacente à la baie Larivière, semble moins intéressante au pré-inventaire.
114	34 000	Q82821-148 / 149	257	Petit lac Nominique	Espace annexe	Haute terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Cette surface bosselée domine le lac par un talus d'une quinzaine de mètres. Le replat s'incline légèrement en rampe, vers l'ouest.	

N° DE ZONE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	ALTITUDE (m)	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	GÉOMORPHOLOGIE	REMARQUES
115	6 600	Q82821-148 / 149	249	Petit lac Nomingue	Espace annexe	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme une petite plage dans le fond de la baie des Beaubien.	
116	2 000	Q82821-148 / 149	249	Petit lac Nomingue	Espace annexe	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme une petite pointe, appuyée sur la zone 117.	
117	18 000	Q82821-148 / 149	258-264	Petit lac Nomingue	Espace annexe	Haute terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Ressemble à un esker dont l'orientation est guidée par la structure de la roche en place.	
118	2 500	Q82821-148 / 149	250	Petit lac Nomingue	Espace annexe	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Toute petite surface d'accueil.	
119	15 000	Q82821-148 / 149	255-262	Petit lac Nomingue	Espace annexe	Haute terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire, mais la roche en place n'est pas loin. Propose quand même un petit replat.	
120	7 500	Q82821-149 / 150	252	Petit lac Nomingue	Espace annexe	Terrasse lacustre. Petit esker qui se jette dans le lac. L'élévation n'est pas très haute, mais la pente est forte. Surface d'accueil très restreinte.	
121	10 150	Q82821-149 / 150	248	Petit lac Nomingue	Espace annexe	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Petite surface d'accueil dans un milieu très marécageux. Constitue, avec la zone 120, l'entrée de la baie Beaudry.	
122	15 000	Q82821-144 / 145	262	Lac des Grandes Baies	Vecteur discontinu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme une pointe qui domine la baie Nantel.	
123	31 500	Q82821-144 / 145	268	Lac des Grandes Baies	Vecteur discontinu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Surface d'accueil légèrement bosselée.	
124	6 000	Q82821-147 / 148	308	Petit lac sans nom	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Surface en roche en place avec possiblement la présence de dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Cette petite zone à potentiel archéologique existe à cause du passage du vecteur continu qui rejoint l'Outaouais. Dans la section du vecteur qui réunit le Petit lac Nomingue au lac Lesage, cet espace constitue l'endroit le plus susceptible de contenir la preuve d'un passage humain ancien.	
125	50 000	Q82821-83 / 84	258-265	Lac Lesage	Vecteur continu	Terrasse d'obturation latérale laissée par une langue glaciaire qui suivait la vallée nord/sud empruntée par le vecteur continu. Le replat de cette terrasse communique avec le lac Lesage via une rampe qui abaisse le talus vers le sud-est.	Pointe trouvée sur le rivage, légèrement à l'est de la zone (n° 17 sur le plan 1).
126	15 000	Q82821-83 / 84	258	Lac Lesage	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. La partie est de la zone est traversée par une ligne d'interfluve en son centre, ce qui suggère un petit esker orienté nord/sud.	Les vestiges du moulin à scie Patenaude toujours présents sous l'humus. Potentiel archéologique historique intéressant.
127	87 500	Q82821-83 / 84	265	Lac Lesage	Vecteur continu	Terrasse lacustre. Dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Forme une grande pointe dans le lac Lesage. Sauf à l'est de la pointe traversé par un esker, cette zone présente une très belle surface d'accueil. Cette forte habitabilité en fait une zone exceptionnelle.	

## 5.0 RECOMMANDATIONS

Une étude de potentiel est un outil de base indispensable en archéologie et elle constitue la première étape qui permettra de poursuivre scientifiquement la recherche archéologique dans un secteur donné. La présente étude démontre que les environs immédiats du Grand et du Petit lac Nominique proposent un potentiel archéologique préhistorique élevé et que par, conséquent, la suite d'un programme de recherches archéologiques est fortement justifiée. L'inventaire est l'étape suivante de la recherche archéologique, qui correspond à la prospection systématique des zones à potentiel afin de repérer des sites archéologiques. Elle sert à confirmer ou infirmer la présence de ressources archéologiques et, à partir de cette information, de décider s'il vaut la peine d'effectuer des fouilles sur certains sites. La fouille est la récolte systématique des données archéologiques sur un site précis.

Afin de rendre justice à ce vaste potentiel, un programme quinquennal d'inventaire archéologique est recommandé. L'objectif n'est pas nécessairement de couvrir l'ensemble des zones à potentiel, mais bien de bâtir une stratégie de recherche qui permettra de rendre compte adéquatement des richesses archéologiques de l'aire d'étude et, par conséquent, de produire une synthèse de la préhistoire régionale.

Pour atteindre cet objectif, nous proposons un programme en deux étapes, souple et modifiable selon les trouvailles et les contraintes. L'étape initiale verra à poser fermement les fondations de nos connaissances alors que la deuxième étape servira à compléter le plus significativement possible l'échantillon qui représentera un premier ensemble de référence archéologique pour la région. La première étape durera les deux premières années du programme. Les deux étapes consisteront en plusieurs volets.

- Première étape (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années)

D'abord, un inventaire initial sur quelques zones choisies permettra de se familiariser avec les particularités des contextes du secteur. Par exemple, une évaluation du site du Camp Nominique sera effectuée. Une intervention sur ce site dès la première année permettra d'y amorcer des travaux qui s'y poursuivront vraisemblablement au cours des années suivantes. La récolte assurée de témoins archéologiques servira de collection de référence et matérialisera des résultats concrets dès le début du programme quinquennal. Un volet d'archéologie ouvert aux jeunes pensionnaires du camp, et intégré dans le programme pédagogique de celui-ci, pourra commencer à être élaboré.

Les autres zones où des trouvailles fortuites ont été répertoriées seront inventoriées dans cette étape initiale. Elles incluent le terrain des Sœurs d'Sainte Croix ainsi que la baie Larivière sur le Petit lac Nominique, et l'embouchure de la rivière Jourdain sur le Grand lac Nominique. Ces interventions nous permettront, dès le départ, de

confirmer ou non la présence de sites archéologiques à ces endroits et de prévoir le plus rapidement possible des stratégies d'intervention à leur égard.

Quelques zones supplémentaires seront sélectionnées parmi celles identifiées dans l'étude de potentiel, notamment dans l'espace central et les espaces périphériques et annexes, alors que certaines autres seront sélectionnées afin d'échantillonner l'ensemble du territoire.

Durant la première étape, un répertoire des trouvailles fortuites devra être produit, de façon à enregistrer les sites auprès de l'I.S.A.Q. (Inventaire des sites archéologiques du Québec). Pour ce faire, une rencontre avec chacun des propriétaires et/ou découvreurs des objets sera organisée, et les pièces seront photographiées et analysées par un archéologue. Nous avons présenté rapidement certaines de ces trouvailles dans cette étude, mais elles devraient faire l'objet d'une section distincte du rapport d'inventaire de la première année. Si d'autres trouvailles fortuites sont portées à notre attention au cours des années subséquentes du programme, elles feront l'objet d'un traitement similaire.

Enfin, pour compléter adéquatement la recherche archéologique, une étude de potentiel historique du secteur à l'étude pourrait être produite. Il va sans dire que nos connaissances sur le passé historique peuvent profiter énormément de la recherche archéologique. Un volet d'archéologie historique se prête également très bien à une mise en valeur et sert à consolider l'intérêt de la population actuelle au projet d'archéologie par son attachement au passé local depuis l'époque de la colonisation.

- Deuxième étape (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années)

Cette seconde étape consistera à poursuivre l'inventaire de façon à couvrir le mieux possible l'ensemble des zones délimitées durant cette étude. Le cours de cet inventaire sera, bien entendu, déterminé en fonction des résultats précédents.

Un inventaire en archéologie historique pourra être conduit à des endroits jugés pertinents. Nous pensons, par exemple, au site du moulin à scie d'Eugène Patenaude, en opération au Lac Lesage au début du XX<sup>e</sup> siècle, et dont une partie des vestiges gisent encore sous l'humus de la forêt qui a repoussé à cet endroit. Cette entreprise a contribué grandement à l'essor économique du village de Nominique, auquel elle était reliée par un petit chemin de fer privé de quelques kilomètres de long (Rodier et Girouard 1983: 372-375).

Des fouilles ponctuelles ou étendues pourront également être effectuées sur certains des sites (en plus de celui du Camp Nominingue), selon leur intérêt particulier. Une mise en valeur touristique pourra être élaborée en conjonction avec les fouilles (fouilles ouvertes, visites guidées...)

Un rapport synthèse de l'ensemble des travaux sera produit à la suite de la dernière année d'intervention. Des recommandations générales d'ordre scientifique (recherches à long terme), environnementale (protection des ressources, volet archéologique pour le plan d'aménagement municipal...) et éducative (mise en valeur à long terme des sites et des collections, intérêts pédagogiques et touristiques...) seront émises à cette occasion.

## OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Arnaud, Charles

1880 « Mission montagnaise du lac Saint-Jean ». *Annales de la propagation de la foi pour la province de Québec* 11: 145-154.

Bastien, Adrien

1979 *Correspondance sur le site BIFw-1, lac du Poisson Blanc*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Bouchard, Russel

1976 *Les armes de traite*. Collection Histoire populaire du Québec no. 3, Boréal Express, Sillery.

Chamberland, Roland; Jacques Leroux; Steve Audet; Serge Bouillé et Mariano Lopez

2004 *Terra Incognita des Kotakoutouemis. L'Algonquinie orientale au XVIIe siècle*. Les Presses de l'Université Laval et le Musée canadien des Civilisations, Québec.

Chapdelaine, Claude

1990 « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 20 (1) :19-35.

Chapdelaine, Claude

1993 « Algonquins et Iroquoiens dans l'Outaouais: acculturation ou confrontation? » in Marc Côté et Gaétan L. Lessard éd., *Traces du passé, Images du présent, Anthropologie amérindienne du Moyen-nord québécois*. p.177-187, Cégep-Éditeur, Rouyn-Noranda.

Chartrand, Hélène

1974 *Nominingue. Paradis des quatre saisons*. Mont-Laurier.

Clément, Daniel

1993 « Présentation » *Recherches amérindiennes au Québec* 23(2-3): 3-4

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1998 *Île Morrison, Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Paléo-Québec n° 28, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, Norman, Claude Chapdelaine et Jacques Cinq-mars (éditeurs)

2003 *L'Île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Paléo-Québec n° 30, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Commission de toponymie du Québec

1999 *La toponymie des Algonquins*. Dossiers Toponymiques 26, Commission de toponymie du Québec.

Côté, Marc

1993 « Le site DaGt-1: un établissement algonquin du Sylvicole supérieur en Abitibi-Témiscamingue », in Marc Côté et Gaétan L. Lessard éd., *Traces du passé, Images du présent, Anthropologie amérindienne du Moyen-nord québécois*. p.5-59, Cégep-Éditeur, Rouyn-Noranda.

Côté, Marc

1998 « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » in R. Tremblay éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn.*, p. 127-139, Paléo-Québec 27, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Coursol, Luc

1992 *Lac-du-Cerf, La Mémoire du Temps*. Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, Lac-du-Cerf

1996 *Si Des Ruisseaux m'était conté...* Le Comité de l'Amitié de Saint-Jean-sur-le-Lac en collaboration avec la municipalité de Des Ruisseaux. Des Ruisseaux.

Crépeau, Robert

1982 « La céramique du Québec septentrional : algonquienne ou iroquoienne? ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 12 (3) : 217-223

Cuoq, Jean-André

1886 *Lexique de la langue algonquienne*. J. Chapleau, Montréal.

Day, Gordon

1998 « The Name *Algonquin* » in Michael K. Foster et William Cowen ed., *In Search of New England's Native Past. Selected Essays by Gordon M. Day*, p. 123-126. University of Massachusetts Press, Amherst.

Day, Gordon M et Bruce G. Trigger

1978 « Algonquin » in B. Trigger ed., *Northeast*, p. 792-797. Handbook of North American Indians, Volume 15, Smithsonian Institution, Washington.

De Barbezieux, Rév. P. Alexis

1897 *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*. La Cie d'Imprimerie d'Ottawa, Ottawa.

de Montigny, B. A. Testard

1886 *Colonisation: le nord*. s.n., Montréal (?)

Dyke, A. S. et V. K. Prest

1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, Carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000.

Ethnoscop

1987 *Évaluation patrimoniale du Domaine de Mascouche. Rapport d'expertise Tome 2*. Rapport soumis à la Ville de Mascouche et au Ministère des Affaires culturelles.

1988 *Inventaire archéologique des espaces-cibles "Lac Iveteaux" et "Lac à la Maison de Pierre" 1988*. Rapport soumis dans le cadre de l'entente entre la M.R.C. d'Antoine-Labelle et le Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1989 *Étude de potentiel archéologique préhistorique du Domaine de Mascouche*. Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles.

1990 *Inventaire archéologique des espaces-cibles "Gatineau" et "Maison de Pierre", et expertise sur le site CgFs-2 de l'espace-cible "Iveteaux" 1989*. Rapport soumis dans le cadre de l'entente entre la M.R.C. d'Antoine-Labelle et le Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1996 *Inventaire archéologique des espaces-cibles Adonis, Mitchinamécus, Rivière Rouge et Lac Rouge dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, été-automne 1995*. Rapport soumis dans le cadre de l'entente entre la M.R.C. d'Antoine-Labelle et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Gagné, Michel

1998 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet (1997) : inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*. Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications et à la M.R.C. du Haut-Saint-Laurent.

1999 *Inventaire archéologique dans les régions de Repentigny, Saint-Sulpice (BIFi-2) et de la rivière L'Assomption (BIFi-1). M.R.C. de L'Assomption*. Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2002 *Inventaire archéologique de la M.R.C. de l'Assomption et fouille du site Bélanger-Forest (BIFi-1)*. Rapport soumis à la M.R.C. de l'Assomption.

Gogo, George N.

1961 *Thompson Island, its significance relative to early man in Eastern Ontario*. Ms. 176, Archives du Musée canadien des Civilisations, Hull.

Kennedy, Clyde C.

1975 « Champlain Sea and Early Ottawa Shoreline Studies, 1975 » *Archaic Notes* 5 (9): 66-70.

Kenyon, Thomas et Ian Kenyon

1987 « The Iron Trade Axe in Ontario, ca. A.D. 1580-1650: Exploratory Data Analysis » *Kewa*, October .

Lagrange, Richard

1986 *Le Nord, mon Père, voilà note avenir... Une histoire de l'Annonciation et de Canton-Marchand*. Imprimerie Harpell, Sainte-Anne-de-Bellevue.

Laliberté, Marcel

1993 « La rivière Dumoine, une route commerciale aux confins du Témiscamigue au cours de la préhistoire » in Marc Côté et Gaétan L. Lessard éd., *Traces du passé, Images du présent, Anthropologie amérindienne du Moyen-nord québécois*. p.151-162, Cégep-Éditeur, Rouyn-Noranda.

Laliberté, Marcel

1999 « Le Sylvicole moyen dans la vallée de la rivière des Outaouais » in Jean-Luc Pilon éd., *La préhistoire de l'Outaouais*, p.69-81. Outaouais n° 6, Société d'histoire de l'Outaouais, Hull.

Laverdière, abbé C. H.

1870 *Œuvres de Champlain*, 4 volumes. Geo.-E. Desbarats, Québec.

Laurin, Serge

1989 *Histoire des Laurentides*. Collection Les régions du Québec no. 3, Institut québécois de recherche sur la culture.

Marois, Roger

1976 *Notes sur le site BIFs-1 et autres, lac Simon*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Marois, Roger et René Ribes

1975 *Indices de manifestations culturelles de l'Archaïque; la région de Trois-Rivières*. Collection Mercure n° 41, Musée national de l'Homme, Ottawa.

Martijn, Charles A.

1985 « Le complexe Plano de Témiscamie est-il une illusion? » *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2): 161-164.

Occhietti, S.

1980 *Le Quaternaire de la région de Trois-Rivières - Shawinigan, Québec. Contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du Saint-Laurent et corrélations stratigraphiques*. Université du Québec à Trois-Rivières, Paléo-Québec, vol. 10, 227 p.

Occhietti, S.

1989 « Géologie quaternaire de la sous-région de la vallée du Saint-Laurent et des Appalaches ». *Le Quaternaire du Canada et du Groenland*, chap. 4, sous la direction de R. J. Fulton, Commission géologique du Canada, p. 374 à 418.

Parent, M. et S. Occhietti

1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the Saint Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, n° 3, p. 215-246.

Patrimoine Expert

1999 *Inventaires archéologiques, Direction de Laurentides - Lanaudière*. Rapport soumis au Ministère des transport du Québec.

Pintal, Jean-Yves

1992 *Évaluation du potentiel archéologique, lots à vendre en Outaouais*. Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles.

Plourde, Michel

2005 « Découverte d'une nouvelle composante archéologique (CcFc-4) de l'Archaïque laurentien à l'est de Trois-Rivières ». *Archéologiques* 18 : 50-58.

Ratelle, Maurice

1993 « La localisation des Algonquins de 1534 à 1650 » *Recherches amérindiennes au Québec* 23 (2-3): 25-38.

Ribes, René

1964 « Les stations archaïques de Red Mill » *Cahiers d'archéologie québécoise*, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, p. 1-52.

1969 « Recherches archéologiques dans la région du lac Brochet et du grand lac Méckinac ». *Cahiers d'archéologie québécoise*, mars, p. 1-52.

Ribes, René, et Alexis Klimov

1974 *Archéologie de la Mauricie : reconnaissance archéologique dans la région du lac Nemiskachi*. Paléo-Québec 5, Musée d'archéologie préhistorique de Trois-Rivières, Trois-Rivières.

Rocheleau, Claude

1984 *Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne 120 kV L'Annonciation/Mont-Laurier*. Rapport soumis à Hydro-Québec Environnement.

Rodier, Renée O. et Francine L. Girouard

1983 *Nominingue 1883... 1983 100 ans d'histoire, 100 ans de vie*. Comité des fêtes du centenaire de Nominingue, Nominingue.

Sœurs de Sainte-Croix

1938 *Un glorieux passé, 50 ans à Nominingue, 1887-88 / 1937-38*. Maison mère des Sœurs de Sainte-Croix, Saint Laurent.

Tassé, Gilles

1974 *Notes sur le site CdFu-1, lac des Écorces*. Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles.

Tassé, Gilles et Jean Picard

1996 « Les peintures rupestres du lac Simon » *Recherches amérindiennes au Québec* 26 (1): 65-68.

Thérien, Eugène

1972 *Nominingue au temps de Dollard. En causant avec Tanascon*. Manuscrit non publié, remis à M. J. P. Poulin

Townsend, Earl C.

1959 *Birdstones of the North American Indian*. Privately printed. Indianapolis, Indiana

Tremblay, Roland

2005 « Un petit soupçon dans la Petite Nation: la découverte d'une pierre aviforme en Outaouais ». *Archéologiques*. n° 18: 59-70.

Viau, Roland

1993 « Les dieux de la terre: histoire des Algonquins de l'Outaouais, 1600-1650 » in Marc Côté et Gaétan L. Lessard éd., *Traces du passé, Images du présent, Anthropologie amérindienne du Moyen-nord québécois*. p.109-132, Cégep-Éditeur, Rouyn-Noranda.

Watson, Gordon D.

1999a « La période paléoindienne dans la vallée de l'Outaouais » in Jean-Luc Pilon éd., *La préhistoire de l'Outaouais*, p.27-41. Outaouais n° 6, Société d'histoire de l'Outaouais, Hull.

1999b « Le Sylvicole inférieur de la vallée de la rivière des Outaouais » in Jean-Luc Pilon éd., *La préhistoire de l'Outaouais*, p.55-67. Outaouais n° 6, Société d'histoire de l'Outaouais, Hull.

Wintemberg, W.J.

s.d. *Notes archéologiques*, Musée National de l'Homme, Ottawa.

Wright, James V.

1980 « Summary of the Results of the Gordon Island North Excavation » *The Ottawa Archaeologist* 9 (7): 20-24

Yenk, Andy

1976 *Correspondance sur le site CaFw-1*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

